

R 1934
arge
ment
l'action
(inhab
vément.
S
remet
des pri
chang
-U-1-1
r est d
Alle
T.1 pour
décembre
pas le
de la
com
21
rent-J
-U-1-1
r est d
Alle
T.1 pour
voit
n!
or du
par le
ne se
la ch
l'ad
de r
rinc
toutes
Pulvé
favori
géné
empr
219
Rein

**AVANTAGES SANS PRÉCÉDENTS
AUX AUTOMOBILISTES
POUR 1934**
A. J. GOVIN CIE LTEE
2, rue Du Pilon Téléphone 114
Voyez-nous sans retard pour votre assurance
automobile.

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

**APPELEZ
1164
POISSANT**
Téléphone - Démarreur.
Service
Rapide.

QUATORZIÈME ANNÉE.—No. 91 TROIS-RIVIERES, MARDI 20 FEVRIER 1934 2 SOUS LE NUMERO

Le Conseil décide qu'on fêtera notre tricentenaire

Un bill pour amender notre charte sera présenté à Québec

Victoire fort décisive de M. J.-E. Grégoire

Le nouveau maire de Québec triomphe de quatre concurrents.

MAJORITE DE 2,157

Cinq nouveaux échevins vont faire partie du présent conseil.

La résolution qui l'annonce provoque une tempête

La paix et l'harmonie ont déjà quitté le groupe municipal chargé d'administrer les affaires de la cité.

C'est en effet une séance fort animée qui s'est déroulée hier soir devant une salle comble, puis qui s'est continuée aux commissions permanentes.

Deux résolutions provoquèrent le "casus belli". Ce fut tout d'abord celle qui proposait de donner un nouveau comité à l'échevin Napoléon Lamy, puis donnait à l'échevin Poisson celui qui a été assigné au précédent, lors de la première séance.

M. Lamy fut nommé directeur des services publics, et l'échevin Poisson directeur des utilités publiques. Ce dernier département n'existe plus, tandis que le précédent concerne les marchés, l'abattoir et l'entrepôt frigorifique. Mais dans l'ancien règlement les services publics étaient la voirie, de sorte que l'échevin Lamy se trouve pas en tête du comité qu'il était censé administrer, et l'échevin Poisson n'a rien. Mais la voirie se trouve, par contre, sans directeur.

L'échevin Poisson proposa, secondé par l'échevin Lamy, une résolution pour changer la situation en donnant le comité des chemins (voirie), à M. Lamy et ramener M. Poisson à son comité actuel de M. Lamy, et ce sans avis de motion préalable.

L'échevin Poisson protesta et demanda si le conseil avait le droit d'agir ainsi. D'après lui, un article de la loi des cités et villes détermine qu'un échevin est nommé pour deux ans à un comité du conseil et ne peut être changé.

L'échevin Ryan est d'opinion que la clause 19 du règlement 2 permet de procéder comme on l'a fait maintenant. Il suggère de demander l'idée de la voirie à M. Fortier.

L'échevin Lamy trouve qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle motion, mais qu'il s'agit simplement de corriger une erreur, ou plutôt deux erreurs, et qu'il n'est pas besoin de présenter d'avis de motion.

M. Poisson insiste sur le fait que la résolution précédente fut passée à l'unanimité; s'il y eut erreur, il faut un avis de motion.

L'échevin Arthur Guimont appuie sur l'avis de motion. Il n'y a qu'un seul échevin dit-il, qui a été nommé à un comité existant. Par contre, le comité des chemins n'a pas de directeur. C'est donc là qu'est l'erreur, et ce comité revient à M. Poisson.

M. Maurice Fortier examine les textes de la loi. Il trouve qu'un échevin qui a été placé à la tête d'un comité qui existe ne peut être changé sans avis de motion.

L'échevin Guimont insiste pour que le seul comité qui n'ait pas de directeur soit attribué au seul échevin qui n'a pas de comité, l'échevin Poisson. Finalement M. Ryan déclare qu'il donnera un avis de motion. Il est possible que l'on a droit de changer.

L'échevin Fleury: Devant l'embroglio qui existe, le conseiller nécessaire doit avoir l'avis de notre avocat, parce que si on se laisse mener par un vieux membre comme vous, M. Ryan, c'est certain qu'on va patager.

L'échevin Ryan: Soyez certain, M. Fleury, que ce n'est pas moi qui va faire perdre le temps du conseil par des folies.

L'échevin Poisson: Si c'est légal, je suis prêt à me soumettre à la majorité. On a un avocat, il vaut aussi bien le consulter. Je ne suis pas avocat, et j'interprète la loi d'une manière fautive. D'autres, qui ne sont pas plus avancés, me font interpréter d'une autre façon.

Je voudrais donc que notre avis se prononce sur la légalité de prendre un membre du conseil nommé à une présidence et le mettre ailleurs.

Me Fortier fera rapport pour la prochaine séance.

UN BILL A QUÉBEC

Trois-Rivières aura son bill, cette année, devant la Législature provinciale. C'est cette résolution qui souleva une tempête, et une tempête prolongée.

M. Ryan proposa, secondé par le Dr Lacroix, d'autoriser le greffier à faire les procédures nécessaires à la présentation d'un bill à la législature de Québec à l'effet d'améliorer la charte de la cité et l'amélioration des finances.

Le maire demanda à M. Ryan des explications, parce que c'est la première nouvelle qu'il a du conseil de la mesure.

M. Ryan répond qu'il s'agit d'être prêt, en cas de besoin, à amender la charte pour consolider la dette des taxes ou pour toute autre mesure qui s'imposera.

Le maire s'objecte, soulignant que n'importe quel greffier n'importe quel amendement sur un bill. Il rappelle que l'an dernier le bill original fut subverti tellement de ces additions qu'il était méconnaissable et que quelques-unes n'étaient pas dans l'intérêt de la ville.

Et la bataille s'engagea là-dessus entre le maire et l'échevin Ryan. Le premier voulait avoir des détails.

Le second expliqua qu'il s'agit de consolider les taxes dues par les propriétaires, afin d'éviter ceux-ci de voir vendre leurs propriétés. Il note que le maire a un projet devant le premier conseil pour cette fin. Mais l'orateur prétend que ce projet n'est pas réalisable parce que le premier ministre ne peut ainsi ouvrir la porte à toutes les municipalités qui voudraient avoir la même chose. C'est pour cela qu'il veut consolider les taxes afin que les



Armés de pied en cap et coiffés de casques d'acier les membres de la Heimwehr ont patrouillé les rues de Vienne pendant la dernière révolution socialiste. On pouvait les voir circuler dans de lourds camions. Comme les socialistes étaient armés de mitrailleuses, de fusils et de grenades on dut recourir à l'usage de l'artillerie.

Neuf morts et 40 personnes blessées dans une collision

Cordoba, Espagne, 20. (P.C.)—On compte neuf morts, 22 blessés grièvement et une vingtaine d'autres moins gravement dans la collision survenue ce matin entre un train spécial de Madrid et un express de Séville.

L'accident est survenu au retour d'un groupe de 900 habitants de Séville qui étaient assister à une joute de football à Madrid.

Les autorités disent que le mécanicien du train excursionniste obéissait à Villavieja de la Reina pour attendre le passage du train rapide.

Les deux locomotives furent détruites et la plupart des wagons de première classe se désintégrèrent.

Les premières personnes identifiées furent les deux mécaniciens, un chauffeur et un garde civil.

Le chef des Nazis autrichiens envoie un ultimatum à Dollfuss

Munich, Allemagne, 20.—Les nazistes autrichiens, par la bouche de leur chef exilé Theodore Hahlich, ont publié hier soir un ultimatum adressé au chancelier autrichien Dollfuss lui demandant de changer de gouvernement ou d'accepter l'admission des nazistes dans son gouvernement ou d'une nouvelle "bataille".

Hahlich a annoncé que "trève" de huit jours au cours de laquelle il se défend à ses partisans d'attaquer le gouvernement autrichien "par des paroles, des écrits ou autres moyens" sous peine d'être expulsés du parti nazi.

Offrant sa coopération, Hahlich déclare :

"Je demande au parlement autrichien de considérer le terrible sacrifice de la récente catastrophe et d'envisager les terribles possibilités pour l'avenir, suivant qu'il continuera d'adhérer à sa ligne de conduite actuelle, ou sera disposé — afin de sauver les résidents allemands en Autriche — à coopérer avec le mouvement nazi, c'est-à-dire avec le peuple, pour chercher le moyen d'améliorer l'avenir allemand."

Hahlich ajoute que si à l'expiration de la trêve, à midi, le 28 février, le gouvernement autrichien n'a pas accepté l'ultimatum, il sera forcé de passer à l'action.

Plusieurs autobus chargés de policiers armés de fusils et baïonnette au canon furent dépêchés à l'endroit où se dressait près du parlement, le monument de grand pilé élevé à la république et à ses fondateurs.

Le parlement lui-même fut "envoyé au musée". Il y a un peu plus d'un an par le chancelier Dollfuss, d'un air que le chancelier Dollfuss, sous le régime impérial, n'a pas changé depuis le jour où le "petit chancelier" en chassa les députés avec une poignée de policiers en civil.

Le monument à la république tout entière, hormis trois chefs socialistes, fut démolie le 1918 — Ferdinand Adler, Jacob Reumann et Ferdinand Nausem — et les autorités jugèrent que sa disparition était inévitable le jour où un soulèvement armé des gardes républicains fut écrasé à coups d'obus, la semaine dernière.

Presque au même moment où Koloman Wallach, chef socialiste en Styrie, était pendu, trois robustes ouvriers déposèrent sur un wagon le piedestal surmonté par la rude figure de Victor Adler, le père du socialisme autrichien.

"Ouf", fit le contre-maitre des ouvriers quand la statue d'Adler fut traquée le wagon sous son poids.

"Il est mort", dit ailleurs un médecin en collant son oreille sur le cœur de Koloman Wallach.

Une petite foule assailla paisiblement derrière les cordons de policiers la démolition du monument à la République.

Il a été impossible d'obtenir des commentaires officiels ou non hier soir, concernant l'ultimatum de Theodore Hahlich, aviseur du parti nazi autrichien, qui a fait savoir que "si le gouvernement ne répond pas d'une manière satisfaisante" à l'offre de coopération des nazistes, la "bataille" sera reprise dans huit jours.

Décès hier de Sir H. Laporte

Il était l'un des chefs de la finance canadienne.

Nelson Phillips aura un jury de sa langue

C'est ce que décide le juge Green-shields. — 11 jurés choisis.

Québec, 20 (P.C.)— Depuis hier la ville de Québec possède un nouveau maire.

J. E. Grégoire, C.R., professeur d'économie politique et de droit, avocat et homme de carrière bien connu, vainqueur de H. E. Lavigne, maire depuis quatre ans et des trois autres candidats qui étaient sur les rangs. Le vote donné fut comme suit :

J. E. Grégoire, C.R., 8,603.
Pierre Bertrand, député au parlement provincial, 6,596.
Oscar Drouin, député au parlement provincial, 3,004.
Oscar Auger, ancien maire, 1,674.
Majorité de M. Grégoire 2,157 voix.

Le nouveau maire qui dépasse 40 ans, ne s'était jamais occupé d'affaires municipales auparavant. Il se présente en tête d'un cartel de 10 candidats répartis dans les douze sièges contestés mais un seul de ses partisans, M. Edmond Trépanier, fut élu et ce fut au siège No. 1 de St-Sauveur.

Sur les 13 membres du conseil cinq sont des nouveaux venus et ce sont : Emile Morin, C.R., L. F. Martel, Edmond Trépanier, le Dr Edouard Parent, Louis Ferland, Les échevins réélus sont : Aldéric Noreau, par acclamation; François Jobin, le Dr P. H. Bédard, Arthur Poulin, J. Alphonse Gosselin, Joseph Boutet, Frank Dinan et Wilfrid Samson.

Quelques-uns des nouveaux élus étaient déclarés favorables à la politique du nouveau maire et avec le concours d'anciens échevins on croit que M. Grégoire aura la majorité au conseil de ville.

Quarante candidats se présentèrent dans les 12 sièges disputés tandis que le 13ème siège était par acclamation M. Aldéric Noreau qui a été choisi par acclamation au siège no 2 de Limoilou.

Dans le quartier Montcalm François Jobin a été réélu au siège no 1 et M. Emile Morin, élu au siège no 2, représentait précédemment par M. Wilfrid Lacroix, architecte, qui n'est pas réélu.

Dans le quartier St-Jean-Baptiste, réélection du Dr P. H. Bédard au siège no 1 et réélection de M. Arthur Poulin au siège no 2.

Dans le quartier St-Roch, au siège no 1, victoire de M. L. F. Martel sur l'ancien échevin Joseph Edmond et un troisième candidat, au siège no 2 réélection de M. Emile Gosselin. Les trois sièges du quartier St-Sauveur sont remplis comme suit :

1er, Edmond Trépanier; no 2, Joseph Boutet; no 3, Dr Edouard Parent. Limonou, siège no 1, Louis Ferland; siège no 2, Aldéric Noreau, réélu par acclamation.

Champlain: siège no 1, Frank Dinan; siège no 2, Wilfrid Samson. Ce sont deux anciens échevins.

La victoire remportée par M. Grégoire a été sur des concurrents remarquables. Il a défait l'ex-maire Auger, le maire Lavigne et MM. Bertrand et Drouin, deux députés au parlement de Québec. Un sixième candidat, l'hon. Louis Létourneau, conseiller législatif, s'était retiré samedi.

La carrière de M. Grégoire est tout à fait remarquable. Né d'une humble famille de Dismal il eut le malheur de perdre un bras, alors qu'il était tout jeune. A la fin de ses études il devient notaire, puis alla à Paris où il se spécialisa dans les sciences commerciales et sociales. De retour après la guerre il se fit recevoir au barreau. Depuis quelques années il est professeur d'économie politique à l'Université Laval.

LA BOURSE

Le Marché de New-York ne s'ouvrit qu'à onze heures aujourd'hui à cause de la tempête.

Le Marché de Montréal est ouvert tranquille. Montréal Power 37 3/4. Massey Harris 6 5/8. McCall Frontac 12 3/8. National Steel Car 7 3/4. Shawinigan 34 3/8 à 22 1/8. Bauxilux 13 1/4. General Steel 13 1/2. Canada Cement 11. Dominion Bridge 38 1/2. Walkerville Brweries 6.20. Consolidated Paper 3 1/8.

LE TEMPS QU'IL FERA

Forts vents du nord. Beau et froid dans les parties ouest. Chute de neige dans l'est. Demain, beau et froid.

Mort, ce matin, de M. René T. Leclerc

Montréal, 20 (P.C.)—M. René T. Leclerc, courtier bien connu et l'un des financiers les plus en vue dans les cercles de langue française ici, est décédé à sa résidence à bonne heure ce matin à l'âge de 53 ans.

M. Leclerc dirigeait la firme de courtage qui porte son nom. Intéressé aux œuvres de philanthropie, il avait été président du fonds de l'Hôpital Notre-Dame en 1918, et participa à de nombreuses campagnes de souscription pour diverses entreprises de charité municipales ou provinciales.

Durant la Grande Guerre il fit partie du comité en charge des émissions des Emprunts de la Vic-

Il accepte officiellement en principe hier soir

Le Comité continuera de mener le projet, mais la ville gardera le contrôle des dépenses.

Trois-Rivières va célébrer le trois-centième anniversaire de sa fondation par M. de Lavolette, en 1634. Le conseil de ville a en effet hier soir décidé le principe de la célébration. Les détails cependant seront fixés ces jours-ci, alors que l'on saura quelle sera la part exacte de la contribution de chacun des gouvernements.

Le conseil s'est réservé le contrôle des fêtes par la nomination des échevins Ernest Fleury et Dr Henri Lacroix sur le comité, ainsi qu'en stipulant qu'un comité des finances du conseil aura le contrôle des dépenses. Le maire Robichon fait déjà partie du comité.

Les membres du Comité du Tricentenaire furent reçus en comité, et M. La-D. Durand exposa en leur nom un projet nouveau, nécessaire par suite de l'abandon du premier.

Il est entendu qu'il ne s'agit que d'un schéma, qui est censé subir plusieurs modifications.

Le conseil exprima l'opinion, par exemple, qu'au point de vue économique des fêtes d'importance seraient absolument inutiles. Plusieurs se prononcèrent carrément contre une dépense.

Le Comité s'occupera de la partie historique. Quant au côté récréatif et sportif, le Conseil décida en principe de l'accorder à un financier montrealais qui transformera le terrain actuel de l'exposition et y montera une foire gigantesque, rappelant, en petit, l'exposition de Chicago.

Les événements sportifs comprendront un championnat du monde à la boxe, un à la lutte, un marathon de nage, etc.

Voici le rapport que M. Durand présenta aux commissions permanentes du Conseil, au nom du Comité du Tricentenaire: (suite à la page 3)

Le corps du Roi Albert ramené au Palais Royal

Bruxelles, 20 — (Par Albert-Wilson, Droits réservés par la Presse Associée, 1934) Le corps du Roi Albert Ier a été ramené dans la capitale, hier soir, porté sur un caisson d'artillerie drapé de noir. Le cortège défila entre deux rangs assises de vétérans de la Grande Guerre, qui inclinèrent la tête au passage de la dépouille royale.

Le roi-héros, qui trouva une mort tragique samedi après-midi alors qu'il escaladait une falaise près de Namur, reposera en grand apparat pendant trois jours au palais royal, et vendredi, il sera inhumé dans la crypte royale du palais de Laeken.

Tout le long du parcours, une foule silencieuse et attristée avait pris place derrière les rangs des anciens combattants. Il y avait partout des décorations de deuil.

Le cortège descendit tranquillement. Un détachement de cavaliers qui portaient des torches précédait le cercueil. Dans toutes les rues de Bruxelles flottaient des drapeaux aux couleurs nationales — noir, jaune, rouge — qui surmontaient un crêpe blanc.

Toute la journée, un brouillard avait enveloppé la ville, comme si la nature avait voulu sympathiser avec ce peuple affligé par la perte de son roi aimé.

Le jeune prince héritier, Léopold, qui sera proclamé roi vendredi, marchait derrière le caisson d'artillerie qui portait le corps de son père. Il avait auprès de lui son frère cadet, le comte des Flandres.

Derrière eux venaient les dignitaires de la cour et les femmes de l'entourage royal qui accompagnaient la reine Elisabeth. Un détachement de la police fermait la marche.

Tout l'après-midi, le bruit des troupes de vétérans qui allaient prendre leur place le long du parcours que devait suivre le cortège funéraire emplissait les rues de Bruxelles. On aurait pu croire à une mobilisation générale.

Les policiers aux uniformes bleus et aux épaulettes blanches et les soldats en khaki, coiffés du casque brun, formaient aussi une double haie sur toute la longueur de la route de Laeken au palais royal, environ trois milles. La majorité des vétérans étaient en habits civils. Ils portaient des drapeaux aux couleurs variées. Des milliers de femmes du dehors avaient envahi la Capitale.

Le corps d'Albert Ier sera exposé au palais royal jusqu'à jeudi, alors qu'il sera transporté à la cathédrale de St-Gudule, où aura lieu le service funéraire.

La douleur de la reine Elisabeth toucha profondément le cœur de la population. A maintes reprises, elle répéta ces mots: "Tout est fini" d'une voix faible que les personnes de son entourage avaient peine à entendre. Au palais de Laeken, quand le premier ministre lui offrit ses sympathies.

Boumansour est acquitté de complicité de recel

Montréal 20.— Accusé de complicité pour recel de marchandises volées à \$4,000 et provenant du magasin Bonin et Frères (Lévis), Isaac Zeehen, Alexandre F. Thomas, Joseph Boumansour et Eddy Michel Nassef ont été acquittés, hier, par un jury de la Cour du Banc du Roi. La première plainte présentée par la Couronne accusait les quatre d'avoir recelé et de complicité après le fait. Plus tard elle fut réduite au simple recel.

L'accusation fut portée à la suite du vol effectué au magasin Bonin et Frères, sur Ontario, le 2 décembre 1933. La semaine dernière M. Zeehen, Alexandre F. Thomas, Joseph Boumansour et Eddy Michel Nassef ont été accusés de vol. Leur sentence sera prononcée à la fin du présent terme.

L'assistant inspecteur Brodeur a rendu témoignage et a déclaré que quatre personnes avaient volé des marchandises volées au magasin Bonin et Frères. Le jury n'eut donc pas à décider si les accusés avaient volé les marchandises eux-mêmes, mais à juger s'ils étaient au courant que les marchandises avaient été volées. La possession d'objets volés crée une certaine présomption, mais les circonstances d'une telle possession doivent être examinées minutieusement.

Après avoir délibéré durant 10 minutes le jury rendit un verdict de non culpabilité. M. Lucien Gendron représentait Boumansour, Nassef et Thomas; Zeehen avait comme procureur F.-X. Biron. Le procureur de la Couronne était Me Ernest Bertrand.

Réélu président de la Chambre de Commerce

M. François Lajoie C.R., a été réélu président de la Chambre de Commerce.

Au cours d'une assemblée tenue hier soir, le bureau de direction de la Chambre de Commerce a réélu tous les officiers en charge lors du dernier terme.

Les officiers seront donc les suivants pour l'année courante: Président: Me François Lajoie C.R.; vice-président: Robert Ryan; Trésorier: F. M. Marcotte; Secrétaire: G. E. Allen; Comité des finances: MM. F. M. Marcotte, William Lambton et J. H. René de Côté.

Une assemblée aura lieu prochainement pour discuter des questions importantes.

Début d'incendie à Louiseville

Louiseville, 20. (D.N.C.) — Grâce à leur prompt intervention et à leur sang-froid les Frères du Collège St-Louis de Gonzague, de cette ville, ont parvenus à enrayer un sérieux début d'incendie qui s'était déclaré dans la salle de récréation, au deuxième étage de l'institution. Après avoir défoncé les planchers ils réussirent à éteindre les flammes qui menaçaient de prendre des proportions inquiétantes en se servant des appareils de protection du collège, extincteurs chimiques, brouyeurs d'arrosage, etc.

Les Révérends Frères durent travailler une heure. Ils parvinrent à contrôler le feu avant l'arrivée des pompiers qui n'ont pas eu à intervenir.

Elle plaide coupable

Mme Géléon Grimaud, de Sainte-Anne de la Pêraie, qui avait été accusée d'infraction à la loi des li-queurs par les officiers de la Commission des liquors de Québec, a plaidé coupable devant son honneur le Magistrat F. X. Lacombe pour se voir condamner à \$100.00 d'amende ou à un mois de prison et aux frais ou à 3 mois additionnels.

Rainville gagne

Kington, Jamaïque, 20 (P.C.) — Marcel Rainville de Montréal, et Geo. Lott, de Chicago, ont gagné le championnat des doubles de la Jamaïque contre B. Clark et G. Dunkley, de Jamaïque, par 6-1 et 6-1.

Immigration qui n'a réussi qu'à encombrer nos villes

ALBERT 107.

Un deuil pour tout l'univers

La mort du Roi des Belges, Albert 1er, cause un deuil profond dont la gravité trappera toute l'Europe, écrit L'Événement. Il ne fut pas simple descendant d'une dynastie qui lui légua un trône. Autant par son sang que par son sang, il était ligne de son autorité. Son héritage à couvrir de gloire sa petite patrie, de même qu'il a contribué à sauver la France et le monde de la domination germanique. Champion de la civilisation, du droit et de l'honneur, il a bariolé la route aux envahisseurs allemands, en 1914, retardé leur formidable machine de guerre, gagnant à la résistance anglo-française le temps précieux dont elle avait besoin pour mobiliser ses premières armées. Dans ce geste de géant, accompli dans des conditions extrêmement défavorables, il a donné la mesure de son caractère. Exposé la première à la marée de fer et de feu qui devait déferler jusqu'aux portes de Paris, la petite armée belge, à la suite de son souverain, a contribué ainsi, autant que son sang, à la victoire finale, gagnée quatre ans plus tard, par le génie stratégique du Maréchal Foch et des admirables soldats qui obéissaient à son commandement suprême. A vingt ans de distance, lorsqu'on songe à l'inspiration divine qui détermina la décision immédiate prise par le Roi Albert, se souvenant que de cette incroyable mûre s'ensuivrait la délivrance des Lieux Saints, et l'échappée miraculeuse du vieux monde à une barbarie demi-sauvage, on prévoit que l'Eglise considérera ce grand monarque comme l'un des saints de l'histoire de l'humanité. Hélas! cette grande figure de l'histoire contemporaine disparaît à la suite d'un banal accident de sport. Cet homme le gouvernement ne semblait pas réaliser l'importance de sa propre vie pour son peuple, pour l'Europe, et pour l'humanité. A l'âge où son sang s'écoula, il se préparait au calme du déclin d'une noble vie, et s'adonnait à la recherche de la perfection, à la poursuite de l'apaisement. Sans doute, pour une jeunesse moderne, cette mort elle-même n'a pas l'importance de celle de son père, qui dépassa en tout les hommes de son siècle. Mais dans toutes les complications politiques elle pouvait plonger sa patrie, sa lignée, l'ordre même de l'Europe devant cette mort prématurée et l'éventualité qu'elle proposait, le cœur est saisi d'une immense sympathie pour toutes les belles causes ainsi compromises par le sort. Et c'est de l'exemple même de la vie de ce roi croyant qu'il faut s'inspirer pour que le don d'une foi inébranlable en la justice de Dieu console bientôt les cœurs éplorés d'une famille et d'un peuple grandis dans l'adoration universelle, en même temps qu'elle calme les alarmes de nations qui voient une menace pour la paix européenne dans tous ces lamentables événements dont les temps présents sont troublés.

VARIÉTÉS DE TABAC.

Celles que nous cultivons

Il se cultive trois types de tabac, sur une haute échelle, dans la province de Québec: le type le tabac pour l'enveloppe à cigare, celui des petits tabacs aromatisés et le type des grands tabacs à pipe.

Pour la production de l'enveloppe à cigare, nous avons les variétés Connecticut et Connecticut Havana, dont les principales caractéristiques sont: Connecticut Pomeroy, le Connecticut Havana No 38 et le Connecticut Havana No 142. Le produit obtenu de ces sélections présente une feuille moyennement longue et assez large, et d'une manière générale, sans arôme et au goût neutre, surtout lorsqu'elle a été récoltée de 12 à 15 jours après l'étalage de la plante. Par contre, la feuille du Connecticut Havana No 38, de maturité avancée, possède un arôme caractéristique et assez recherché des fumeurs de tabac forts; ainsi que le Connecticut Havana No 142, dans les conditions climatiques de maturité, est plutôt un goût amer et pour cette raison, satisfait aux fumeurs habitués aux tabacs très forts. A ce point de vue, cette dernière variété est appelée à remplacer avantageusement pour la consommation à l'état brut, les grands tabacs à pipe désignés sous les termes de Grand Rouge, Grand Connecticut, Grand Bleu, Grand Gris et autres.

Parmi les petits tabacs aromatisés, mentionnons la Canelle et le Petit Havana ou Petit Canarien. Ces dernières variétés donnent un produit très recherché du public consommateur, en raison de leur teneur élevée en matières aromatisées; se sont généralement des tabacs doux à fumer, à moins qu'ils aient été récoltés dans un état de maturité avancée.

Comme grands tabacs à pipe, on rencontre le Selge 3007 et le Parfum d'Italie, deux variétés très authentiques et recherchées pour la consommation à l'état brut. Au sens strict du mot, on peut entrer ces deux variétés dans la catégorie des tabacs semi-aromatisés, par opposition aux variétés Canelle et Petit Havana, d'une part, et aux variétés Grand Rouge et Grand Connecticut, d'autre part.

Disons que ces deux dernières variétés de même que le Grand Bleu et le General Grant ne se cultivent pas très bien dans la province de Québec, à cause de nos conditions climatiques qui leur sont très peu favorables. Ces tabacs peuvent difficilement atteindre le degré de maturité voulu et leur sécheresse est très difficilement obtenue. En effet, il est tout à fait impossible, au cours de leur période de dessiccation par la malade couramment désignée sous le terme de "chaffage à la poutre", et qui fait que le produit obtenu de ces grandes variétés présente considérablement au point de vue de la qualité générale, d'être d'une finesse et d'une élasticité, savoir et goût. D'ailleurs, en définitive, que ces variétés devraient être éliminées de la culture du tabac en feuilles.

Ajoutons à ce qui précède, que les dénominations de variétés telles que: Petit Rouge, Petit Canarien, Tabac Miel, Rouge-Quercet, Kentucky et une foule d'autres ne s'appliquent, dans la pratique courante, que pour désigner certaines variétés ci-dessus nommées.

Il y a encore la variété appelée Rose-Canelle dont la feuille serait également fort recherchée pour son arôme. Toutefois, cette variété est pratiquement disparue du commerce, comme variété authentique. En effet, ce que l'on désigne actuellement comme tabac Rose-Canelle, n'est qu'un mé-

Quelques remarques en marge du recensement. — En dépit d'une forte immigration, nous n'avons en dix années gagné guère plus que l'accroissement naturel. — L'élément né à l'étranger et les principales villes du Canada. — Conséquences de ce fait. — Quelle attitude à adopter?

Si nous avons fait de l'immigration dans le passé c'était pour peupler les vastes plaines de l'Ouest. C'était des agriculteurs ou de futurs agriculteurs que nous donnait l'Europe.

Un premier fait qui inquiète quand on scrute un peu le recensement décennal de 1931, c'est que l'accroissement de la population au Canada, durant la dernière décennie, ne dépasse guère l'excédent des naissances sur les décès. Si le Canada avait su conserver ses enfants et prévenir leur émigration, il eût pu atteindre sa population actuelle sans le concours des immigrants.

Mais se sont établis les immigrants venus d'Europe et des Etats-Unis?

Ont-ils colonisé les plaines de l'Ouest, le nord de l'Ontario et les terres de colonisation de notre province? Ou plutôt sont-ils venus simplement encombrer le marché de la main d'œuvre dans nos principales villes canadiennes?

Les uns ont opté dès le début pour les villes. D'autres tenus par un engagement à vivre sur une ferme s'empressèrent de fuir vers la ville à l'expiration de ce contrat.

Le dernier recensement est riche en renseignements sur l'origine de notre population. Dans chacune de nos grandes villes, l'élément d'origine étrangère y est très nombreux. Qu'on en juge par le tableau suivant.

Hamilton	155,547	60,967
Montréal	818,577	147,401
Ottawa	126,872	19,246
Toronto	631,207	238,212
Vancouver	246,593	118,197
Victoria	39,082	19,209
Winnipeg	218,785	95,153

Aussi "Le Droit" a-t-il raison d'ajouter:

C'est pourquoi, dans la situation économique et financière dans laquelle se trouve notre pays, l'Ordre des Canadiens de Naissance s'oppose à toute politique d'immigration en masse, subventionnée ou non par l'Etat. Les contribuables canadiens qui paient de lourds impôts à cause des bévues du passé, méritent d'avoir leur mot à dire dans cette importante question, tout autant que certains actionnaires qui ne cherchent qu'à retirer des dividendes ou que certains organisateurs pour lesquels les intérêts canadiens ne forment pas la première de leurs préoccupations.

L'Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 25 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal. Il parlera de l'Acte de foi.

Cette causerie commencera à 8 h. précises. A 8 h. 20, audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., maître de chapelle. Le quart d'heure missionnaire terminera l'Heure catholique.

l'ange de variétés dont les caractères ne sont pas bien fixés.

Les tabacs Burley et Dark (type Green River) que l'on rencontre communément dans notre commerce de tabac en feuilles, ne sont pas des produits de la province de Québec, mais plutôt de l'Ontario. Ce sont des tabacs réputés comme très forts en général et possédant un goût acre et qui ne plaît guère au goût du consommateur québécois. Faisons nous possible pour éliminer de notre marché ces tabacs qui ne font que nuire au commerce du bon tabac récolté dans la province de Québec.

Comme conclusion de ce qui précède il n'est pas au consommateur de pouvoir s'approvisionner de tabac en feuilles de son choix. Il n'a qu'à exiger — comme c'est son droit — que chaque colis de tabac qu'il achète porte une étiquette établissant le nom de la variété et la provenance du produit. En exigeant cette garantie que lui accorde la loi, il protégera non seulement ses intérêts propres, mais encore ceux des bons planteurs de tabac de la Province.

Conrad Turcot.

En marge de...

L'ACTUALITE

Quart d'heure missionnaire

La causerie missionnaire du 25 février, au poste C.K.A.C., sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera consacrée aux missions des Pères Oblats de Marie Immaculée. Le conférencier sera le R. P. Joseph-Emile Babin, O.M.I., vicaire du Provincial pour les missions de la Baie James.

La béatification des martyrs

Jésuites du Paraguay

Le 28 janvier a eu lieu solennellement à la Basilique vaticane la béatification des vénérables Rocco Gonzalez, de Santa-Cruz, Alonso Rodriguez et Juan del Castillo, prêtres et religieux de la Compagnie de Jésus, mis à mort en haine de la foi au Paraguay le 15 novembre 1628.

Ces trois missionnaires avaient voué leur vie à l'évangélisation des peuples habitant les immenses territoires de l'Amérique du Sud, où l'on trouve aujourd'hui les Républiques d'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay.

C'est surtout dans ce dernier pays, où ils devaient trouver la mort que leur action apostolique fut féconde.

Nous trouvons en effet, le Père Rocco Gonzalez à l'origine des fameuses "Réductions" du Paraguay.

Le Père Rocco Gonzalez était né en 1576 d'une famille d'origine espagnole, dans la ville d'Asunción du Paraguay. Devenu prêtre séculier, il entra dans la Compagnie de Jésus pour évangéliser les peuples qui vivaient encore à l'état sauvage dans les forêts des bords du Rio de la Plata.

Le vaillant Jésuite ne se contenta pas de leur prêcher la vraie foi et de les baptiser, mais il voulut aussi les réunir dans des villages où ils vivaient chrétiennement de leur travail sous la direction paternelle de missionnaires. Avec l'autorisation du roi d'Espagne, le Père Rocco Gonzalez et ses compagnons fondèrent ces agglomérations autonomes connues dans l'histoire sous le nom de "Réductions du Paraguay". Leurs habitants y vivaient en paix, s'adonnant à la culture, aux arts et aux métiers dans une fraternité qui assurait à tous, même aux plus faibles, les fruits de l'exploitation de la propriété collective. En quelques années, trente-deux "réductions" furent ainsi fondées constituant une sorte de "République chrétienne du Paraguay", dont l'organisation sociale a été louée par les économistes les moins suspects de partialité en faveur du catholicisme.

Parmi les collaborateurs du Père Rocco Gonzalez, se trouvaient deux religieux espagnols jeunes que lui, le Père Alonso Rodriguez et le Père Juan del Castillo, tous deux enflammés de zèle pour la diffusion de l'Evangile et de charité envers les Indiens.

A l'automne de 1628, les trois religieux s'en allèrent vers l'intérieur du pays. Le Père Rocco Gonzalez installa le Père Juan del Castillo comme chef d'une nouvelle "réduction" fondée près du fleuve Iguazú, puis il continua son chemin avec le Père Alonso Rodriguez pour aller chez les Indiens féroces du Caaro, territoire aujourd'hui brésilien. Arrivés là, ils fondèrent le jour même, la "réduction" de Tous-les-Saints.

Le 15 novembre le Père Rocco Gonzalez venait d'achever sa messe devant une foule nombreuse, quand il fut frappé d'un coup de bêche de pierre qui lui fracassa la tête. Accouru aux cris des Indiens, le Père Alonso Rodriguez fut lui aussi, assailli à coups de baches et mourut sur le seuil de la chapelle. Les corps des deux martyrs furent brûlés, la chapelle incendiée et les ornements sacrés dérobés et profanés.

Ces forfaits avaient été commis par des civils aux ordres d'un sorcier nommé Nieu. Celui-ci commanda à ses hommes de faire subir le même traitement au Père Juan del Castillo, et le lendemain, ils s'emparèrent du troisième missionnaire. Ils le rouèrent de coups de bâtons, puis le traînèrent hors de la "réduction" pour l'achever à coups de pierres, tandis qu'il priait le Christ pour l'amour de qui il avait donné sa vie. On abandonna son corps aux fauves, mais c'est en vain et ses meurtriers finirent par le brûler.

En l'honneur de ces trois martyrs, le 15 novembre 1928, le Pape Pie XI déclara que les trois religieux étaient saints et les déclara martyrs. Le 15 novembre 1929, l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à ses assurés plus de trois cent quatre-vingt millions de dollars. Le montant de l'assurance émise avec première prime payée s'élève pour 1933, à deux cent seize millions de dollars, et le montant des obligations nouvelles plus fort que celui d'aucune autre compagnie du Canada. La Sun Life a payé à ses assurés, en 1933, plus de seize millions de dollars de dividendes. L'actif a augmenté de près de treize millions de dollars et les bénéfices ont atteint les six cents vingt-quatre millions de dollars. Au cours des quatre années de la crise que nous venons de traverser, soit depuis la fin de l'année 1929 — l'année record — jusqu'à la fin de l'année 1933, l'actuel de la Sun Life a augmenté de plus de cinquante millions de dollars, bien que pendant ces quatre années la Compagnie ait versé à

DE NOUVEAUX SUCCÈS POUR LA METROPOLITAN

Enormes dividendes payés
pour la troisième fois
dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company soumet, aujourd'hui, à ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport financier de 1933 qui révèle, comme traits marquants, les paiements faits aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais; un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés du troisième des plus forts dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et qu'elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des Etats-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de \$95,230,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis au titre des polices à primes courantes est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1933, il apparaît que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonis ou de dividendes, un montant total de \$918,472,210. De ce montant, \$400,000,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT
Troisième vice-président et gérant,
au Canada, de la Metropolitan Life
Insurance Company qui révèle une
augmentation de placements dans le
Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, le troisième vice-président, M. Wright, gérant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1933, nous avons plus versé à nos assurés du Dominion qu'en aucune autre année écoulée depuis le début de notre entreprise au pays, en 1872. C'est ainsi, qu'au cours des cinq dernières années, le montant total des dividendes payés a atteint \$116,074,440." M. Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life, au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à \$246,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de \$3,860,761,191; c'était une augmentation de \$91,388,709 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des états et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse, ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables.

Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est élevé à \$571,233,003. Ce montant a été augmenté suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à \$243,123,032. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de \$43,600,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1933, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, en 1933, car on y a versé \$572,470,580 en bénéfices au décès, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. De ce dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de \$151,583,706 et on a payé, à des assurés vivants, la somme de \$400,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réintégré et augmentées, a été de \$3,174,964,475. De ce montant, \$1,583,300,706 ont été souscrits dans la branche ordinaire; \$1,505,470,439 dans la branche industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles; \$86,223,330 dans la branche collective.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de \$18,802,984,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa suprématie parmi toutes les compagnies d'assurances sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, \$9,636,236,416 appartenaient à la branche ordinaire; \$6,424,469,056 à la branche industrielle; et \$2,442,279,346 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à \$1,213,622,700 de capital assuré au décès et à \$12,330,015 d'indemnité hebdomadaire.

Les ventes d'automobiles outremer de General Motors Corporation en janvier 1934 furent de 10,317 unités en augmentation de 84 pour cent sur janvier 1933 et de 71.5 pour cent sur janvier 1932.

Paul J. Myler président de la Canadian Westinghouse Company a été élu président du conseil d'administration de cette compagnie. Il en demeure également le président.

Note parvenue à l'Allemagne

Trois puissances veulent
l'indépendance autrichienne.

Londres (par Oscar Leiding) 20— La note de l'Angleterre, de la France et de l'Italie insistant pour le maintien de l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche, en face du terrorisme nazi, a été reçue par le gouvernement allemand hier soir.

Le bureau des Affaires étrangères a fait la déclaration qui suit, hier soir: "Les gouvernements français, italien et anglais ont approuvé ce soir le communiqué suivant: "Le gouvernement autrichien s'est enquis auprès des gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie sur leur attitude en rapport avec le dossier qui se prépare dans le but d'établir une interférence en Autriche."

"Les conversations entre les trois gouvernements à ce sujet ont démontré qu'ils ont la même opinion en ce qui a trait à la nécessité de maintenir l'indépendance de l'Autriche et son intégrité, en accord avec les traités."

"On se rappellera que le gouvernement de Sa Majesté a déjà établi ses positions dans un aide-mémoire présenté au ministre de l'Autriche en Angleterre, le 9 février, en rapport avec le dossier sur les activités nazies en Autriche."

Le communiqué fut envoyé peu de temps après que M. Anthony Eden, Lord du Sceau Privé, eut terminé ses conversations avec les autorités françaises à Paris.

On a pensé que le capitaine Eden dirigerait l'attention personnelle du chancelier Hitler sur l'attitude des trois gouvernements lorsqu'il se rendra à Berlin aujourd'hui pour compléter les conversations qu'il a eues jusqu'à date avec les gouvernements des pays intéressés.

On a déclaré que le gouvernement a demandé la clémence des autorités autrichiennes pour les rebelles défaits. Cette rumeur fut confirmée plus tard par Sir John Simon.

Plusieurs communications ont été échangées par Londres, Rome et Paris au sujet de la situation en Autriche. Par trois fois au cours des trois derniers mois Sir John Simon et le capitaine Eden ont déclaré à la Chambre des Communes que l'Angleterre voulait absolument l'indépendance de l'Autriche.

Ce point de vue fut même exprimé après que le chancelier Dollfuss ait demandé l'assistance de la Société des Nations contre le terrorisme allemand.

Le dossier secret adressé par le chancelier Dollfuss au gouvernement anglais contiendrait la preuve que l'Allemagne encourage officiellement les nazis à continuer leur campagne afin de placer les deux pays sous le gouvernement de Hitler, un ancien Autrichien.

Ce dossier contient 150 pages et l'on suppose qu'il fut envoyé à toutes les Puissances avant que l'appel ait été fait à la Société des Nations.

Le dénouement pour Phillips

Son procès commence au-
jourd'hui pour le meur-
tre de Maud Aschah.

Québec, 20 (D.N.C.)—Le procès le plus important que nous ayons eu depuis longtemps à Québec va s'ouvrir hier matin aux Assises Criminelles, celui de Nelson Phillips, accusé du meurtre de Maud Aschah. Ce sera le dénouement d'un drame qui se déroula dans un petit coin de la Gaspésie, à Le Penoult, à la fin de l'été dernier.

Le 31 août 1933, les cousines Aschah étaient rapportées disparues. Pendant plusieurs semaines, on crut à un enlèvement et la police provinciale entreprit des recherches sur toute la côte gaspésienne. L'imagination des gens fit naître de nombreuses hypothèses sur cette étrange disparition, dont tout le monde parlait, non seulement en Gaspésie, mais dans tout l'est du Canada. Enfin, vers le 28 octobre, le corps de Maud Aschah était découvert sur la plage. L'enquête du coroner ne laissa pas de doute sur son identité. Trois jours plus tard, Nelson Phillips, un cousin des victimes, était arrêté. On se souvient de la suite: le prévenu fit des déclarations sensationnelles aux détectives; il subit son enquête préliminaire, puis il fut renvoyé aux Assises Criminelles pour subir son procès.

Ce procès, comme nous l'avons annoncé, sera présidé par l'hon. juge-en-chef Greenfield, de Montréal. La Couronne sera représentée par l'hon. M. Lucien Cannon, C.P., M. Valmore Bienvenue, C.E., et M. Maurice Brassat, C.R., M.P., de Percé. L'accusé est défendu par Mire Guy Hudon et Mire Dominique Lévesque, ce dernier de New-Carlisle.

On s'attend généralement à ce que la défense présente un plaidoyer de folie. Mais on ne fera pas d'enquête pour savoir si l'accusé est en état de subir son procès; ce plaidoyer sera présenté à l'encontre de la preuve de la Couronne. Une grande partie du procès portera sur l'admissibilité des aveux faits par l'accusé. On fera ce qu'on appelle un procès dans un procès, c'est-à-dire que les jurés se retireront pendant que l'on discutera ce point.

16 morts en Italie

Piombino, Italie, 20 (P.C.)—Un train spécial transportant des excursionnistes est venu en collision avec un autre, tuant seize personnes et en blessant onze autres. L'accident est arrivé vers dix heures près du village de Populonia. M. Costanzo Ciano, ministre des communications et beau-père de Mussolini, se hâta vers la scène de l'accident pour entreprendre une enquête.

Chiffres éloquentes

La Metropolitan publie des chiffres tirés de son compte rendu annuel de 1933, et fait des comparaisons qui montrent comment elle a traversé les cinq années difficiles qui se sont écoulées depuis 1928.

DURANT une période de dépression mondiale comme on n'en a peut-être jamais vu, l'institution de l'assurance sur la vie, dans l'Amérique du nord, a obtenu des résultats qui commandent l'admiration de toute personne en mesure de les apprécier.

Du 1er janvier 1929 au 1er janvier 1934, la Metropolitan, qui compte plus de 25,000,000 d'assurés sur la vie—près de 1/5 de la population totale du Canada et des Etats-Unis—a payé à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires plus de 2 milliards (\$2,000,000,000).

Durant la même période, les assurés à la Metropolitan, par leurs versements de primes, ont contribué à accroître de plus de 1 milliard (\$1,000,000,000) les valeurs actives qui sont

conservées pour être distribuées plus tard à eux-mêmes et à leurs bénéficiaires.

Après le paiement, durant cette période, de plus de 450 millions (\$450,000,000) en dividendes aux assurés, le surplus de la compagnie accusait une augmentation de plus de 100 millions (\$100,000,000).

Ces chiffres, qui sont ceux d'une seule compagnie, sont un témoignage éclatant de la confiance que les gens du Canada et des Etats-Unis ont dans la sécurité et la protection de l'assurance sur la vie.

L'assurance sur la vie offre le moyen le plus efficace et le plus satisfaisant de s'assurer l'avenir à soi-même et aux siens.

	31 décembre 1928	31 décembre 1933	Augmentation en 5 ans
Actif	\$2,695,475,965.64	\$3,860,761,191.39	\$1,165,285,225.75
Réserve statutaire des polices	2,374,118,707.00	3,358,462,467.00	984,343,760.00
Autres obligations	161,281,258.71	216,175,691.68	54,894,432.97
Surplus, y compris la réserve pour les éventualités	160,075,999.93	286,123,032.71	126,047,032.78
Assurances en vigueur	16,371,956,002.00	18,802,984,818.00	2,431,028,816.00
Dividendes payés aux assurés	67,904,719.32	101,790,536.56	33,885,817.24
Total des versements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires (dividendes compris)	283,396,831.69	572,679,580.85	2,319,359,211.70

Compte rendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 1933

(selon le rapport annuel déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif	\$3,860,761,191.39	Assurances-vie en cours	
Passif		Assurances Ordinaires	\$9,936,236,416.00
Réserve statutaire des polices	\$3,358,462,467.00	Assurances Industrielles (primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,424,469,056.00
Réserve pour les dividendes payables en 1934 sur:		Assurances Collectives	2,442,279,346.00
Polices Industrielles	\$45,232,899.00	Total des assurances en cours	\$18,802,984,818.00
Polices Ordinaires	48,188,553.00	Nombre des polices en vigueur (y compris 1,352,614 certificats d'assurance collective)	41,660,510
Polices Maladie et Accidents	1,809,000.00	Assurances-vie émises, remises en vigueur et accrues moyennant versement de primes en 1933: \$3,174,964,475. Ordinaires: \$1,583,300,706; Industrielles: \$1,505,470,439; Collectives (excepté l'accroissement sur polices collectives): \$86,223,330.	
Réserve totale pour les dividendes	95,230,452.00	Assurances Maladie et Accidents en cours.	
Toutes autres obligations	120,945,239.68	Capital assuré	\$1,213,622,700.00
Réserve pour les éventualités	43,000,000.00	Indemnité hebdomadaire	12,536,918.00
Fonds non attribués (surplus)	243,123,032.71	Dividendes payés aux assurés jusqu'à ce jour, plus ceux déclarés pour 1934	\$918,472,210.17
	\$3,860,761,191.39		
Recettes en 1933	871,233,003.33		
Augmentation de l'actif en 1933	91,388,766.11		

Remarque—Les valeurs employées pour les actions et les obligations non soumises à l'amortissement sont celles qui ont été fournies par l'Assemblée Nationale des Commissaires d'Assurance. Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1933, des actions et des obligations non soumises à l'amortissement, l'actif total est de \$3,837,723,706.21, la réserve pour les éventualités \$19,962,514.82 et les fonds non attribués (surplus) \$243,123,032.71.

AFFAIRES CANADIENNES

Assurances en cours au Canada, à la fin de 1933	\$1,008,213,378	Placements au Canada	\$246,233,408.08
Ordinaires	\$580,219,141	Obligations du Dominion et autres, garanties par le gouvernement \$51,200,019.77	
Industrielles	363,058,040	Obligations Provinciales et Municipales, garanties par les provinces et les municipalités	111,459,189.60
Collectives	64,936,197	Autres Placements	83,574,198.71
Assurances émises au Canada en 1933	\$213,638,854	Polices en vigueur au Canada	2,648,986
(y compris les assurances rétablies et accrues)		(y compris 56,581 Certificats d'Assurance Collective)	
Ordinaires	\$116,438,139	Ordinaires	397,399
Industrielles	95,524,241	Industrielles	2,215,006
Collectives (sans les augmentations)	1,676,474	Collectives (certificats)	36,581
		Paiements aux porteurs de polices canadiens, en 1933	\$30,756,783.92

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau chef: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
président

LEROY A. LINCOLN
vice-président et avocat-conseil général

La Metropolitan est une
compagnie à forme mutuelle.
Elle n'a pas d'actionnaires.



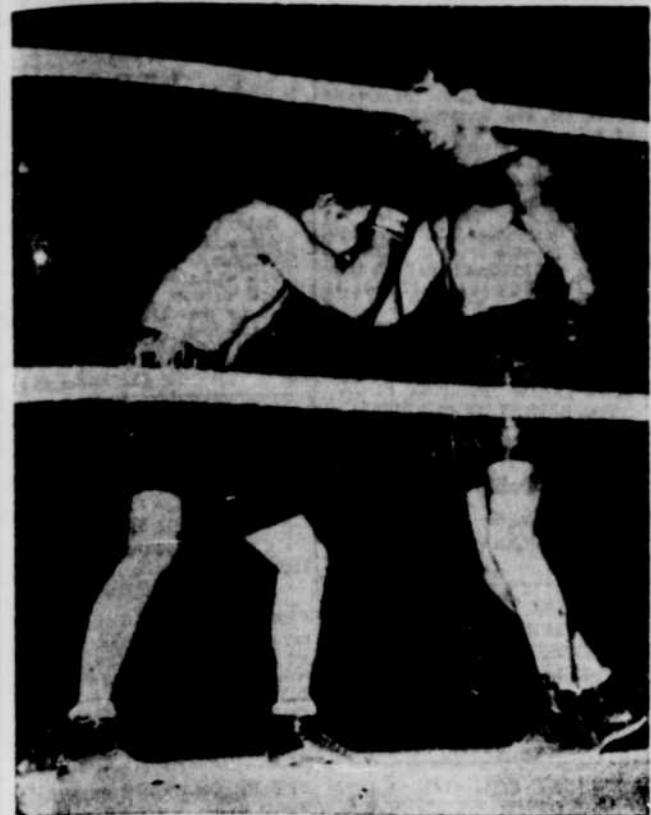
Tous ses biens sont
conservés pour le bénéfice
de ses assurés.

Bureau Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT
troisième vice-président et gérant pour le Canada

"Au Service du Canada depuis 1872"

Toujours invincible



Cette photo présente un épisode d'une récente rencontre entre Barney Ross, le champion poids-léger et poids-moyen junior, contre Pete Nabo de Key West. Ce fut un combat de 12 rondes au cours duquel Ross eut constamment l'avantage sur son rival. Nabo se couvre la face pour éviter une volée de coups que lui destine le champion.

C. Conacher mène toujours les compteurs par une forte marge

Montréal 20.— L'ascension rapide de Marty Barry vers les premières positions chez les compteurs de la section américaine de la ligue nationale a été le fait principal de la semaine dernière dans le circuit Canadien.

Barry a pris part à huit points pour monter en quatrième position dans la section américaine. Il a maintenant compté 17 buts et fourni 12 assistances pour un total de 29 points.

Charlie Conacher a maintenu son avance en première position de la ligue. Il a réussi trois points pour porter son total à 43 avec 27 buts et 16 assistances. Frank Boucher est bon premier dans la section américaine. Il a compté 11 fois et fourni 26 passes pour un total de 37 points. Conacher a compté 10 points de plus que tous ses autres rivaux. Joliet, Barry et Harvey Jackson, ses plus dangereux rivaux ont compté chacun 11 fois.

Joe Primeau, l'habile centre des Maple Leafs, vient troisième de la ligue avec 26 points dont 11 buts et 25 passes. Jackson le suit de près avec trois joueurs du Toronto occupant les premières positions de la section canadienne.

Le stage de Red Horner au pénitencier a subi une nouvelle augmentation pour atteindre maintenant 125 minutes tandis que Lionel Conacher le suit avec 67 minutes seulement. Frank Boucher et Gottsall ont en tête du tableau d'honneur n'ayant reçu qu'une punition. Rabbit McVeigh, le huitième compteur de la section canadienne a passé quatre minutes au pénitencier.

Le détail de cette partie

Voici le détail de la joute entre une club local et la salle Régale de Montréal pour la coupe Brunswick, emblème du championnat de la province. Les nôtres en plus de se faire blanchir ont perdu par 219 points, les montréalais roulant 2884. C. Crête a joué le meilleur total 619 avec des parties de 180, 205 et 225. A. Gagnon du club local a roulé 602 et C. Egan 601.

TROIS-RIVIERES

Jourdain L. A. 187 189 170—346
Larivière P. 177 137 148—462
Trudel A. 171 180 178—529
Hamel A. 170 149 178—506
Gagnon A. 209 179 214—602

REGAL (Montréal)

C. Egan 178 233 190—601
N. Desjardine 225 190 183—598
C. Crête 186 205 225—619
C. Therrien 156 159 184—499
A. Vien 199 170 198—567

947 957 980—2384

Bon travailleur

Rabbit McVeigh des Américains livre une belle lutte à Frank Boucher dans la course pour le trophée Byng de Vimy. McVeigh est monté en huitième position chez les compteurs de la section canadienne.

Blanchissage en faveur du Mont-Royal Jr

Le Mont-Royal Jr a blanchi le High School junior par le score de 2 à 0, à l'arena. Héroux a compté les deux points du Mont-Royal sur des passes de Sauvageau et Saint-Arnaud.

Autre victoire du Ste-Sophie

Sainte-Sophie de Lévis 19 (D. N.C.)—Pour la quatrième fois le Ste-Cécile a du s'avouer vaincu devant la superbe tenue de notre équipe par le score de 6 à 4.

A. Mayrand, G. et R. Théorêt ont brillamment d'un vit défilé pour le club local, tandis que du côté des visiteurs les principales vedettes furent A. Pénusé et E. Spénard qui enregistrèrent les quatre points de leur club.

La rondelle fut mise au jeu par notre curé le Rév. M. Manseau.

COMPOSITION DES EQUIPES

Ste-Cécile Ste-Sophie de Lévis
A. Pelletier Buts H. Beaudet
E. Lagacé Déf. J. Théorêt
Em. Lagacé Déf. M. Théorêt
A. Pénusé Centre A. Mayrand
G. Drouin Ailes G. Théorêt
E. Spénard Ailes R. Théorêt

Arbitre : G. Lacroix.
Chronométrateur : C. Poisson.

SOMMAIRE

Première période
1—Ste-Sophie, A. Mayrand 5
(R. Théorêt)
2—Ste-Cécile, A. Pénusé 8
3—Ste-Sophie, R. Théorêt 13

Deuxième période

4—Ste-Cécile, A. Pénusé 3
5—Ste-Sophie, A. Mayrand 10
(G. Théorêt)
6—Ste-Sophie, G. Théorêt 13
7—Ste-Cécile, E. Spénard 19
(G. Drouin)

Troisième période

8—Ste-Sophie, A. Mayrand 4
(M. Théorêt)
9—Ste-Sophie, G. Théorêt 6
10—Ste-Cécile, A. Pénusé (Eug. Lagacé et G. Drouin) 15

Résultats rapides

Annances vos Logements dans la page des Annonces Classées du "Nouveliste"

Téléphone 3000

La Crème qui soulage

Mentholatum

Contre Entorses, Contusions, Piqures ou Coupures.

Bouteilles en vente chez C. W. Lindsay, 1210, rue Notre-Dame, et le 21 au soir à l'hôtel de ville.

Carnera et son élève



Le champion du monde Primo Carnera semble choisir ses adversaires au camp d'entraînement et on en juge par cette photo où il est en train de s'amuser à donner une leçon de boxe au jeune Sonny (Kid) Bocker.

Rol. Guimond, premier compteur dans la ligue Saint-Philippe

Roland Guimond du club Guilmour a fini la saison en tête des compteurs de la ligue Saint-Philippe avec 20 points dont 14 buts et 6 assistances. Il n'a qu'une marge d'un point sur son coéquipier R. Jolin qui a compté 10 fois et fourni 9 passes pour un total de 19 points.

Ces deux joueurs ont participé à toutes les parties de cette ligue. Cossette du Thérien vient troisième avec 17 points et il est ensuite suivi de Armand Guimond et Frank Campeau du Strachan, qui ont chacun 15 points à leur crédit. E. Caron du Guilmour a la distinction d'avoir passé le plus de temps au pénitencier exactement 48 minutes.

Bon premier

Les joueurs, Clubs Buts Ass. Tot. Pa.

Joueurs	Clubs	Buts	Ass.	Tot.	Pa.
Guilmour R.	Guilmour	14	6	20	10
Jolin R.	Guilmour	10	9	19	20
Cossette	Thérien	14	3	17	6
Guimond A.	Strachan	11	4	15	2
Campeau P.	Strachan	9	6	15	12
Guilmour L.	Guilmour	7	8	15	6
Carle	Thérien	8	4	12	6
Dumond R.	Leroux	9	2	11	12
Boulard	Leroux	4	6	10	20
Labarre P.	Leroux	6	3	9	2
Lignac R.	Strachan	2	7	9	6
Bourgeois J.	Goneau	7	2	9	4
Guillemette	Thérien	2	7	9	2
Claudet P.	Thérien	6	2	8	2
Caron E.	Guilmour	6	2	8	48
Sauvageau R.	Thérien	5	3	8	21
Lambert	Goneau	5	2	7	10
DesRochers	Goneau	4	3	7	19
Campeau P.	Strachan	4	3	7	14
Macotte	Thérien	5	2	7	16
Proulx	Strachan	2	4	6	0
Duplessis L. G.	Leroux	3	3	6	4
Paquin G.	Leroux	3	3	6	6
Leroux A.	Leroux	2	3	5	4
Sauvageau P.	Thérien	1	4	5	7
Poirras R.	Goneau	4	0	4	2
Leclerc	Goneau	4	0	4	8
Belil R.	Guilmour	3	1	4	2
Dupont A.	Strachan	2	2	4	10
Doyon R.	Guilmour	2	1	3	10
Boucher J. C.	Leroux	2	1	3	8
Hébert P.	Goneau	1	2	3	8
Gaulin E.	Goneau	1	2	3	6
Frolette Eug.	Goneau	1	2	3	6
Jolin Nap.	Thérien	2	1	3	10
Hardy P.	Thérien	2	0	2	4
Camirand C.	Thérien	2	0	2	33
Lemire G.	Strachan	2	0	2	8
Robervet C.	Guilmour	1	1	2	2
Milot J. P.	Strachan	0	1	1	26
Lemire W.	Strachan	1	0	1	2
Blouin	Strachan	1	0	1	17
Pépin Alex.	Thérien	0	1	1	0
Goneau R.	Goneau	0	1	1	0
Dupont	Goneau	0	1	1	0
Gauthier	Goneau	1	0	1	2
Desfossez	Goneau	1	0	1	2
Fontaine	Leroux	0	1	1	0
Berthelme R.	Leroux	0	1	1	2
Lebrun	Guilmour	1	0	1	8

Il nie

M. Léo Garneau, président de la ligue Saint-Thomas, a déclaré fautive la nouvelle proclamation du Doyard champion de son circuit, à la suite de la renonciation du National et des Jagers à prendre part au détail. Il ajoute que le détail se poursuit actuellement.

SOCIÉTÉ L'AMIE

Samedi dernier un groupe d'amis se réunissait à la demeure de M. Renaud Pothier pour une soirée. Étaient présents : M. Camille Doyon, Louisville, M. Ubald Trottechaud, Mlle Françoise Emond, Mlle Yvette Trottechaud, M. Sylvain Trottechaud, Mlle Gabrielle Emond, tous d'Almaville, Mlle Aline et Simone Fréchette, Mlle Lucille Proulx, M. Jules Proulx de Ste-Marguerite, Mlle Jacqueline Pothier, M. Lord Desautels, Mlle Florie Paquette, M. Eugène Dupont, M. Renaud Pothier des Trois-Rivières.

Pendant la soirée il eut chant, musique et jeux et ensuite un goûter fut servi aux invités par Mme Edmond Pothier.

Les invités se séparèrent à une heure très avancée emportant de cette soirée un joyeux souvenir.

M. Sauvé a servi le Canadien Pacifique comme secrétaire, conducteur de trains et finalement comme Contrôleur de Cour (Yard Master) aux Trois-Rivières, totalisant ainsi 43 années de loyaux services.

Au début de la soirée, une gerbe de roses et d'œillettes fut présentée à Mme A. Sauvé, par Mlle G. Verner, fille de M. et Mme Roméo Verner, laquelle s'est admirablement acquittée de sa tâche.

La présentation des cadeaux fut faite par M. J. Elmer Lamarche, l'organisateur de la fête, l'adresse fut lue par M. J. Enlie Caron.

Une magnifique couteillerie ainsi qu'une pile et plusieurs autres cadeaux utiles lui furent présentés.

On organisa une petite sauterie, et après avoir chanté sa joie d'être ensemble, et le regret de se séparer, tous se retirèrent, emportant un bon souvenir de cette belle soirée.

Étaient présents : M. et Mme Amédée Sauvé, Mlle Jeanne Sauvé, M. Adrien Sauvé, M. P. Blanchard, M. et Mme Roméo Verner, M. et Mme A. Lamontagne, M. et Mme Art. Eyngaster, M. et Mme C. E. Jacob, Mme T. Bouchard, Mlle J. Bouchard, A. Nadeau, M. Nadeau, Mme Aib. Germain, M. J. A. Bertrand, J. E. Lamarche, J. O. Lagnière, B. Beauchamp, J. A. Beaupré, Angèle Caron, Emilie Caron, Ernest Bornaie, Emilie Bornaie, R. Thivierge, Jos. Choquette, Elisée Alarie, Paul Gignac, Ed. Sawyer, H. P. Julien, C. Boivert, R.

Les finales de la série de la coupe Allan à la fin de mars

Toronto, 20. (P.C.) — Les parties finales de la Série "Allan" seront jouées au Garden de Toronto le 30 ou le 31 mars et le 2 avril entre les champions de l'est et de l'ouest du Canada respectivement. C'est du moins ce qu'on a tenté de fixer à une assemblée de la C. A. H. A. récemment tenue à Toronto sous la présidence de Frank Greenleaf, de Montréal. Si une troisième partie devient nécessaire, elle sera disputée le 4 avril.

On annonce comme probable que les joutes finales de la série Memorial auront lieu les 2 et 4 avril et le 6 avril si une troisième joute est nécessaire.

Voici maintenant la cédule complète des demi-finales pour le titre de l'Est :

SÉRIE ALLAN

1.—Le 21 mars, District d'Ottawa vs O. H. A. à Toronto. Le 23 mars, District d'Ottawa contre O. H. A. à Ottawa.

2.—Le 21 mars, Province de Québec contre Provinces Maritimes à Montréal. Le 23 mars, Province de Québec vs Provinces Maritimes à Montréal.

3.—Le 26 mars, gagnant de A vs gagnant de B. Le 28 mars, gagnant de B vs gagnant de A.

SÉRIE MEMORIAL

A.—Le 23 mars, Province de Québec vs Provinces Maritimes. Le 25 mars, Province de Québec vs Provinces Maritimes.

B.—Le 23 mars, O. H. A. vs Ottawa District. Le 25 mars, Ottawa vs O. H. A. à Toronto.

C.—Le 28 mars, gagnant de B vs gagnant de A. Le 29 mars, le gagnant de A vs le gagnant de B.

FESTIVAL CHOPIN-MUSSET

Manifestation d'art d'un attrait particulier.

Les plus belles pages de Chopin! Les plus belles pages de Musset! Qui ne serait pas intéressé par les œuvres de ces deux maîtres? Chopin-Musset! Que le public des Trois-Rivières ne manque pas d'assister à la manifestation artistique que Les Horizons Français de Paris présenteront à la Salle de l'Hôtel de Ville, demain soir avec des artistes de réputation mondiale.

Pierre Marchal qui l'Amérique aura l'honneur d'applaudir par la première fois figurera au programme et traduira avec son génie, sa superbe et brillante virtuosité, l'œuvre immortelle d'œuvre à laquelle il voue tout son talent, Pierre Marchal, le premier prix de piano du Conservatoire National de Musique de Paris, à l'âge de seize ans, est servi admirablement d'abord par l'éclair, le relief du feu particulièrement riche en couleurs de toute nature et puis par la puissance dont nous croyons pouvoir affirmer qu'il est peut-être un des seuls à pouvoir engendrer ainsi le souffle magistral. Ce pianiste extraordinaire fera école, il transmettra à ceux qui auront l'appréhension des résultats d'une étude approfondie du clavier en même temps que la plus haute culture musicale, dont il fera preuve, demain soir, au festival Chopin-Musset, à la salle de l'Hôtel de Ville.

La partie Musset comprendra la célèbre Nuit d'Octobre. Un Caprice, pièce en un acte, chef d'œuvre de touche légère et large, et de profonds de vérité sans l'effort et l'équilibre. Le Chandelier, 2ème tableau, œuvre de jeunesse, toute en élans sublimes, qui montre à quel degré Alfred de Musset, ce rêveur, ce fantasiste, avait le don inné du génie dramatique. M. Roger Gaillard qui obtient tant de succès à la Comédie-Française, à l'Odéon, au théâtre Antoine et au théâtre Sarah Bernhardt, aura mis en relief ces chefs-d'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris dans un rôle de poésies canadiennes présidé par M. le directeur général des Beaux-Arts. Mlle Lavallée s'est également acquittée le concours de Mlle Marie-Anne Brabant, de Montréal, d'une mise en relief de l'œuvre d'art et de littérature. Il sera admirablement secondé par Mlle Jeannine Lavallée, artiste dramatique montréalaise, qui vient d'obtenir un réel succès à Paris

Bourse, Commerce et Finance.

L'activité fut grande hier à Montréal et les stocks de papier furent très demandés

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 19 février 1934 fournis au Nouvelliste par L. G. Beaubien & Co

Vente	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
10 Rib. Pac 7 1/2 Cum pref.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 B. C. Power A	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
22 1/2 B. C. Power B	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
42 Bell Telephone Co.	115 1/2	116	115	116
52 Brazilian	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
200 Build. Prod. novet et A	23	23	23	23
137 1/2 B. C. Packers	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
122 1/2 Bruck Silk	5	5	5	5
29 Can. Brew. Co. Ltd.	24	24	23 1/2	23 1/2
290 Can. Car. & Found. Co. pfd	9	9	8 1/2	8 1/2
270 Can. Car. & Found. Co. pfd	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1052 Can. Ind. Alcoh. Co. "A"	18 1/2	17	16 1/2	16 1/2
290 Can. Ind. Alcoh. Co. Ltd et B	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
350 Canadian Pacific Railway	37	37	36 1/2	36 1/2
1534 Can. Cement	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
20 Cockshutt Plov.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
402 Can. Mining & Smelting	148 1/2	149	146	147
100 Can. Celanese	106	106	106	106
402 Dominion Bridge Co.	34 1/2	34 1/2	34	34 1/2
30 Dominion Glass Co. Ltd	95	95	95	95
574 Dominion Textile	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2
1154 Dom. Steel & Coal B	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
295 Dryden	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
3 Eastern Dairies	5	5	5	5
350 Gen. Steel Wares	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
185 Gurd, Charles and Co. Ltd	10 1/2	10 1/2	10	10
1025 Gypsum	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
135 Hollinger C. Gold Mines	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
415 Howard Smith	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 International Power	3	3	3	3
874 International Nickel Co.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
365 Lake of the Woods M. com.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
720 Massey Harris Co. Ltd	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1145 Montreal L. H. & P. Cons.	38 1/2	38 1/2	37 1/2	37 1/2
1610 Mc. Coll. Frontenac	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
62 Montreal Power Deb	18 1/2	18 1/2	18	18 1/2
142 Nat. Steel Car Corp.	18 1/2	18 1/2	18	18 1/2
322 National Breweries	27 1/2	27 1/2	27	27 1/2
19 National Brew. priv.	32	32	32	32
495 Power Corp. of Canada Ltd	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
61 Quebec Power Co.	20	20	19 1/2	19 1/2
290 St. Law. Flour Mills	36	36	36	36
355 Shawinigan Water & Power	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
621 Sherwin Williams Co.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
80 South Canada Power Co.	15	15	15	15
650 Steel Co. of Canada	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
270 Steel Co. of Canada pfd	31	31	31	31
4531 St. Law. Corp.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
29 St. Law. Corp. priv.	9	9	9	9
1936 St. Law. Paper priv.	19	19	19	19
10 Vau. Rivier Corp. Ltd	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
675 Wabaco Cotton Co. Ltd	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
90 Winnipeg Electric Ry.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
50 Winnipeg Electric Ry. pfd	11	11	11	11
BAISSES				
10 Commerce	158	158	158	158
114 Montreal	197	197	196 1/2	197
63 Royal	162	162	162	162
VENTES TOTALES: 35,773				

Les valeurs étrangères à New-York

SEANCE DE LUNDI, 19 FEVRIER, 1934.

VENTES	Ouv.	Haut	Ferm.
57,000 Australie 5 1/2	92 1/2	94	92 1/2
34,000 Belgique 6 1/2	98 1/2	100 1/2	98 1/2
14,000 Do. 6 1/2	98	98 1/2	98 1/2
8,000 Bolivie 7 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2
5,000 Bordeaux 6 1/2	159 1/2	159 1/2	159 1/2
34,000 Brésil 6 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
17,000 Do. 7 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
12,000 Buenos Ayres 6 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
12,000 Chili 6 1/2	14 1/2	15	14 1/2
3,000 Cundaca 6 1/2	19	19	19
9,000 Canada 5 1/2 1932	106 1/2	106 1/2	106 1/2
82,000 France 7 1/2	165 1/2	165 1/2	165 1/2
1,000 Do. 7 1/2	169	169	168
69,000 Allemagne 8 1/2	158 1/2	158 1/2	158 1/2
1,000 Haiti 6 1/2	78 1/2	78 1/2	78 1/2
29,000 Italie 7 1/2	99 1/2	100	99 1/2
7,000 Japon 5 1/2	74	74	74
5,000 Lyona 6 1/2	159 1/2	159 1/2	159 1/2
1,000 Mexicaines 6 1/2	159 1/2	159 1/2	159 1/2
1,000 Milan 6 1/2	91	91 1/2	91 1/2
55,000 Perou 6 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
91,000 Pologne 7 1/2	94 1/2	95	94 1/2
3,000 Rio Janeiro 6 1/2 1933	21 1/2	21 1/2	20 1/2
50,000 Rome 6 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
6,000 Sao Paulo 7 1/2	84 1/2	85	84 1/2
4,000 Serbie 7 1/2	26 1/2	26 1/2	25 1/2
25,000 Royaume-Uni 5 1/2 1937	116	116	116

BOURSE DE NEW-YORK

Cotations fournies au "Nouveliste" par la maison KEATING & McRAE

Edifice Banque du Commerce Trois-Rivières

Cours du 19 février 1934

Aliment.	Haut	Bas	D.V.
Am. Can.	106	105 1/2	106 1/2
Am. Locomo.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Auburn	55 1/2	54 1/2	54 1/2
Am. Tel. & Tel.	123	122	122
Anacosta Corp.	17 1/2	16 1/2	16 1/2
Am. Car. & F.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Am. Waterworks	23 1/2	22 1/2	22 1/2
Atchafalaya	71	70 1/2	70 1/2
Balt. & Ohio	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Balt. & Ohio	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Bethlehem Steel	49 1/2	47 1/2	47 1/2
Case	80 1/2	80	80 1/2
Crucible Steel	38 1/2	37 1/2	37 1/2
Canadian Pacific	17	16 1/2	16 1/2
Chesapeake & Ohio	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Cerro de Pasco	38 1/2	37 1/2	37 1/2
Chrysler Corp.	59 1/2	57 1/2	57 1/2
Coca Cola	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Cons. Gas	43 1/2	41 1/2	41 1/2
Dupont	103	100 1/2	100 1/2
Del. & Hudson	70	69 1/2	69 1/2
Eastman Kodak	95	92 1/2	92 1/2
Erie Railroad	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Freeport Texaco	49 1/2	49 1/2	49 1/2
General Motors	41 1/2	40	40
General Electric	23 1/2	23	23
Gen. Foods	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Houston Oil	29	29	29
Hudson Motors	21 1/2	22 1/2	22 1/2
Int. Harvester	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Int. Paper 7 pfd	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Int. Nickel	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Int. Tel. & Tel.	16	15 1/2	15 1/2
Kennecott Cop.	22	21 1/2	21 1/2
Mack Trucks	29	29	29
Missouri Pacific	35	35	35
Montgom. Ward	35	35	35
Northern Pacific	34 1/2	33 1/2	33 1/2
North Am. Co.	22 1/2	21 1/2	21 1/2
New York Cen.	42 1/2	41 1/2	41 1/2
Nat. Pow. Light	13 1/2	13	13
Nash Motors	30 1/2	29 1/2	29 1/2
Pennsylvania Ry.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Packard Motors	5 1/2	4 1/2	4 1/2
Pub. Service	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Radio Corp.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Remington Rand	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Seaw. Roebuck	50 1/2	49 1/2	49 1/2
Southern Pacific	51 1/2	50 1/2	50 1/2
Stand Oil of N.J.	49 1/2	48 1/2	48 1/2

Malgré la réduction des gains en clôture la liste a conservé une apparence de fermeté. — Les nouvelles commerciales étaient toutes favorables.

Montréal, 20. — Les mêmes titres spéciaux qui avaient montré de la vigueur en bourse samedi ont dirigé l'activité hier sur le marché local. Les gains furent réduits en clôture, mais la liste a conservé quand même une apparence de fermeté. La séance fut très active avec un roulement de près de 25,000 parts. Les titres de papeteries canadiennes se placèrent en vedette parce que l'on rapportait une augmentation dans la production de papier-journal au Canada. Les autres nouvelles commerciales connues durant la journée étaient toutes favorables.

Bathurst a haussé de 1 1/8 point au cours de 6. Dominion Glass a

gagné 5 points à 95. Montreal Cottons 3 points à 45 et Dominion Coal privilégié 4 points à 50. Canadian Converters a haussé de 4 points à 43 et Canada Cement privilégié d'un point à 51. Steel of Canada s'est vendu au nouveau sommet de 26 en mieux de 3-4 de point sur le cours de la fermeture précédente. Canada Northern Power a haussé de 7-8 de point à 19 1/2. B. C. Power de 3-4 de point à 28 1/4 et Bruck Silk de 1-2 point à 10 1/4. Des gains furent aussi enregistrés par Canada Cement ordinaire, Smelters, Sherwin Williams et quelques autres. Nickel a baissé de 25 cents à \$23 1/2 tandis que le Canadien, Canam, Charles Gurd et General Steel Wares s'élevèrent légèrement. Le roulement total d'obligations furent de \$32,350.

CHARLES GURD CO

Le 66ième rapport annuel de la compagnie Charles Gurd (1933) depuis la réorganisation de la compagnie) a été présenté ces jours derniers aux actionnaires. M. A. McMurphy, président, a déclaré au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires que l'année 1933 avait été la plus mauvaise du cycle de la dépression. Le pécuniaire d'achat général du public a fait dévaliser les prix des produits ont été coupés sans raison et le gouvernement fédéral a imposé une taxe exorbitante sur le sucre. M. A. McMurphy espère cependant que les coupures de prix ont fait leur temps aujourd'hui. Des changements importants ont été faits dans les méthodes de ventes de la compagnie et ces changements devraient démontrer à l'avenir une amélioration du service de la clientèle à un coût de production réduit.

CURB DE MONTREAL

Cotations fournies au "Nouveliste" par L. G. BEAUBIEN

178, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Cours du 19 février 1934

Abitibi	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	2 1/2	1 3/4	1 3/4
Abitibi & Gas	20	20	20
Brit. Am. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Beauharnois nov 10	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Canada Vinegars	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Can. Dredge	32 1/2	31 1/2	32 1/2
Can. Wineries	9 1/2	9 1/2	9 1/2
City Gas Elect	12	12	12
Com. Alcohol	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Congrave Brew.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Claude Née	70	70	70
Dist. Corp. Sea.	21 1/2	20 1/2	20 1/2
Dom. Eng. Works	25	25	25
Dom. Stores	20 1/2	20 1/2	20 1/2
D. Tar & Chem.	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Home Oil	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Imperial Oil	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Imp. Tobacco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Int. Petroleum	23	23	23
Int. Ut. "B"	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Mitchell Robert	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Melchers "A"	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Melchers "B"	9	9	9
Parishill	45	45	45 1/2
Regent Knitting	5 1/2	5 1/2	5 1/2
S. Can. Pow. pfd	85	85	85
Thrill Stores	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Thrift Stores	23 1/2	23 1/2	23 1/2
W. Goodherham	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Walker Brew.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
LES MINES			
Algoma	02 1/2	02 1/2	02 1/2
Arno	11	10	10
Base Metals	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Cartier Malartic	03 1/2	03 1/2	03 1/2
Don Mines	01 1/2	01 1/2	01 1/2
Granada	71	71	71
Howey Gold	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Falconbridge	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Lebel Mines	16 1/2	15 1/2	15 1/2
Massey	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Miner Corp.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Me. Vitie Gra.	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Noranda	35	35	35
Read Authier	47	47	47
Stadacona	15	14	14
Sullivan	34	33	33 1/2
Tiscoe	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Thick Hughes	6	6	6

VALLEURS HORS-LISTE

Brew. Corp. of C.	8 1/2	8 1/2
B. Corp. of C. p. 22	21 1/2	21 1/2
Brew. Dist. of V.	2 1/2	2 1/2
Canada Maltng	32 1/2	32 1/2
Cons. Paper Co.	3 1/2	3 1/2
Ford Can.	23 1/2	23 1/2
Price Bros. Co.	2 1/2	2 1/2

Ventes: 2,550,000

CONGE A NEW-YORK

New-York, 20. — La Bourse de New-York et les autres marchés financiers des Etats-Unis seront fermés jeudi en l'honneur de l'anniversaire de Washington.

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 21



Le lieutenant Cecil et la jeune fille étaient si occupés à se tenir hors de la portée du lion qu'ils n'avaient pas remarqué l'approche silencieuse du géant blanc. Ce fut Numa qui le premier vit soudain le nouveau venu. Le lion manifesta aussitôt son mécontentement par une série de rugissements.

ANNONCES CLASSEES

A Louer

DIVERS LOGEMENTS pris International Paper, maisons neuves, briques, éclairées, tout confort, six chambres, chambre bain, cave séparée, garage. Et autres logements. L. Hallin, Téléphone 1270.

(1793-Fév.14-1mois)

BEAU PETIT LOGEMENT, 4 pièces, chambre de bain, réservoir eau chaude, ménage fait au printemps. S'adresser 693 rue Ste-Angèle.

(1793-Fév.17-19-20-21)

A VENDRE OU A LOUER: Magnifique propriété près du Sanctuaire de la Ste-Madeleine et des usines de la Ste-Maurice, soit pour un commerce général, encore bureau de médecin, avec pharmacie, logement y attaché. Bâtisse en briques solide en très bon état. S'adresser Madame F. X. Groulx, 572 St-Fr-Xavier, Trois-Rivières, P.Q.

(17852-Fév.8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31)

LOGEMENT 7 pièces, chauffé, situé 692 Bonaventure, 2ième étage, planchers bois dur, entrée poêle électrique, réservoir eau chaude. S'adresser: Madame Armand Langlois, 692 Bonaventure, appartement No. 1, téléphone 627.

(1791-Fév.20-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31)

LOGEMENT 6 pièces, magasin avec glacière, éclairé-électrique, au premier 1016-1018 Ste-Angèle. Pour information s'adresser J. W. Guillemette

RADIO

PROGRAMMES CHOISIS

LE MARDI, 20 FEVRIER 1934

POSTE CROC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

11.00 p.m.—William Nixon, ténor; et un ensemble à cordes sous la direction de G. R. Markowski.

POSTE CKAC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

11.00 p.m.—William Nixon, ténor; et un ensemble à cordes sous la direction de G. R. Markowski.

POSTE CKAC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

11.00 p.m.—William Nixon, ténor; et un ensemble à cordes sous la direction de G. R. Markowski.

POSTE CKAC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

11.00 p.m.—William Nixon, ténor; et un ensemble à cordes sous la direction de G. R. Markowski.

POSTE CKAC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

11.00 p.m.—William Nixon, ténor; et un ensemble à cordes sous la direction de G. R. Markowski.

POSTE CKAC

Mardi, 20

7.45—Marchés populaires.

RADIO

8.00—Le programme Shiff.

8.30—"Entre vous et moi".

9.00—"Round Towners". C.B.S.

9.15—Paristette.

9.30—"In the Luxembourg Gardens"—C.B.S.

10.00—Le vin S. Georges.

10.15—La voix qui charme.

10.30—Causette sur les sports.

10.45—Bill et Ginger.

11.00—Valse.

11.15—Température et ouverture de la Bourse.

11.45—Claudette De Sève et la beauté.

11.55—Récital d'orgue du capitaine H.T. Dickinson.

12.00—Programme Mus-kee-kee.

12.15—L'heure ensoleillée.

12.30—Orchestre.

12.45—Cours de la bourse.

1.00—Causette agricole de l'U.C.C.

1.15—Lunch du Rotary Club.

1.30—Récital d'orgue de Ann Laaf.

C.B.S.

2.30—Programme Mus-kee-kee.

3.00—"Metropolitan Parade".

C.B.S. 3.30—"Wither Britain".

C.B.S.

4.00—Musique de la marine américaine.

4.30—Cours de la Bourse.

4.45—L'orchestre de Enoch Light (C.B.S.).

5.00—Récital d'orgue.

5.15—Madison Ensemble.

Ces qualités sont PARTENAIRES EN PERFECTION



MAXWELL HOUSE COFFEE

D'ABORD—un mélange qui a gagné sa renommée à l'époque dorée des Etats du Sud. Puis—sa fraîcheur, telle que sortant du torréfacteur, garantie par le procédé de mise en boîtes Vita-Fresh, exclusif à Maxwell House, qui expulse de l'intérieur de la boîte l'air qui enlève à d'autres cafés leur saveur. Puis encore—une nouvelle méthode exclusive de mouler le café, qui expose davantage les cellules de la fève d'où émane la saveur et assure plus de saveur au café quelque soit la méthode que vous adoptez pour le faire—au filtre, au percolateur ou par ébullition. Le Café Maxwell House est torréfié et mis en boîtes au Canada.

"Bon jusqu'à la dernière goutte."

CETTE JEUNE FILLE N'ETAIT PAS NORMALE...

Les jeunes filles entre 12 et 15 ans sont à un âge difficile; elles souffrent du travail que la nature accomplit chez elles à cet âge; mères, aides-leur donc à subir l'épreuve des premières menstruations en leur donnant les PILULES ROUGES; ce remède convient spécialement à cet état.

"J'avais douze ans et le changement qui doit se produire à cet âge-là chez une jeune fille ne venait pas chez moi. J'avais des étourdissements et j'étais toujours fatiguée. Ma mère me fit prendre des PILULES ROUGES et en peu de temps, je me suis mise à engrosser et tout est devenu normal. J'en ai été si satisfaite que quelques temps après de me marier, j'ai dû à un peu de surmenage dans les préparatifs, j'étais déprimée et nerveuse, je ne digérais rien. J'ai repris des PILULES ROUGES, et je me suis remise à l'ordinaire et j'ai pu passer comme je le suis aujourd'hui et en parfaite santé."

(Signé) — Mme R. GARNER.

DECLARE DEVANT MOI en la cité de Québec, ce 23 août 1933.

(Signé) J. A. Pouliot, N.P.

Les PILULES ROUGES sont employées par les femmes avec grand succès, depuis 40 ans, dans les cas de:

Pâleur	Fatigues anormales	Irrégularité
Faiblesse	Nervosité	Troubles internes
Manque d'appétit	Douleurs de dos, de reins	Essentiellement féminins
	Périodes douloureuses	

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Faibles et Fatiguées

Cie Chimique FRANCO Américaine Lte, 1570, rue St-Denis, Montréal

Le surmenage—signe de danger

qui, ordinairement, veut dire que vous avez besoin des

3 éléments vitaux

1—CALCIUM

Essentiel à la vie et à la santé. Des quantités suffisantes de calcium sont absolument nécessaires pour assurer l'action normale des muscles et des nerfs; pour favoriser le développement d'un squelette robuste; pour assurer la conservation de dents saines. L'insuffisance de calcium cause une sensibilité nerveuse exagérée, l'irritation musculaire, la carie dentaire et le ramollissement des os. Les régimes alimentaires ordinaires sont généralement plus exposés à manquer de calcium que de tout autre élément minéral.

2—PHOSPHORE

Un élément constituant important de toutes les cellules organiques, des os et des tissus glandulaires. Au premier rang parmi toutes les substances alimentaires du système nerveux. Nécessaire pour régler et maintenir la neutralité du sang et pour le garder à une température normale. Egalement indispensable pour transformer l'énergie des aliments azotés (pains, pommes de terre, sucre), il faut que le phosphore soit renouvelé chaque jour.

3—FER

Le corps humain contient en tout et partout environ un dixième d'once de fer, et il est nécessaire que cet élément dynamique soit constamment renouvelé pour développer de l'énergie, accroître la vigueur et conserver la vie elle-même. Si les cellules de l'organisme et les globules rouges du sang ne reçoivent pas chaque jour une quantité de fer suffisante, le sang perd sa couleur et la vie elle-même est menacée. Le fer est le plus précieux des éléments de la vie.

SIROP FELLOWS

UN COMPOSE D'HYPHOSPHITES de réputation mondiale

Feuilleton du "Nouveliste".

LA VIGNE ET LA MAISON

par Jean BALDE.

Paula allait en visite à Valmont trois ou quatre fois pendant l'été. La voiture montait dans l'allée tournante, bordée de barrières allemandes toujours bien repeintes, entre les beaux arbres de la gare qui répandaient une odeur de mousse et de champignons. Et tout en haut, derrière un immense cèdre, qui déployait sur la prairie ses éventails sombres, la maison apparaissait, délicate, nette, harmonieuse, avec sa façade renflée et les cinq marches du perron si douces à monter. Paula devait aussi le vestibule peint en gris clair, dont une natte recouvrait les frais carrelages, la salle à manger ovale, creusée de niches, dont les courbes dissimulaient de profonds placards remplis de vaisselle. Le salon était tendu de tapisseries dans lesquelles on voyait des princesses vêtues aux colliers de perles, allongant leurs jambes parmi des feuillages et de grands paons bleus. Et quand on regardait du côté des portes-fenêtres, le paysage de lumière était doux et clair, avec la coulée d'argent vif du fleuve et Bordeaux comme une nappe violette voilée de fumées.

Elle allait se vendre, cette maison qui convenait si bien à ses possesseurs. Qui donc avait le courage de s'en séparer? Elle avait le pressentiment que ce ne pouvait être Gérard Seguey. Il tenait de sa mère une appréciation trop juste de ce qui était parfaitement bien pour vouloir cela. Mais peut-être ne pouvait-il pas s'y opposer? Elle se rappela qu'il avait une sœur mariée à un officier de cavalerie qui s'était tué, d'une chute de cheval, dans un concours de sauts d'obstacles. On disait de lui qu'il avait fait de folles dépenses, et que Mme Seguey, à plusieurs reprises, lui avait assuré les moyens de payer ses dettes. Mais personne ne l'avait vu de façon certaine; s'il y avait eu des secrets dans cette famille, ils avaient été bien dissimulés sous des apparences d'estime réciproque. Puis, brusquement après la mort, une fissure se produisait dans cette façade de vie familiale; bien des suppositions pouvaient s'y glisser. Pour une nature comme celle de Gérard Seguey, ce ne devait pas être la moindre épreuve que l'attribution de ces curiosités mondaines autour de son sort.

"Château de Valmont". Ce nom représentait ce qu'elle connaissait dans la vie de plus délicat. Elle l'avait toujours entendu prononcer avec une intonation de respect et d'admiration. Mais, sur ce papier de couleur grossière, il ressortait avec une sorte de brutalité, comme si une grossière réclamation eût aboyé les syllabes, et les eût jetées à la face de ceux qui entraient.

Ses réflexions l'absorbaient si profondément qu'elle n'avait pas vu la porte s'ouvrir sur un jeune homme, habillé en noir avec un goût sobre, qui avait fait signe au premier clerc qui lui allait attendre, et s'était assis sur une chaise.

Il pouvait avoir une trentaine d'années. Grand mince, le visage allongé, les yeux très clairs dans un teint brun, il avait dans toute sa personne un charme de finesse.

Deux ou trois fois, il avait regardé du côté de Paula, cherchant discrètement à la saluer, mais attendant d'être reconnu. Dans le jour poussiéreux de cette salle d'attente, sur le fond chocolat, découverte, un peu inclinée.

—Gérard Seguey...

Il vint à elle, lui serra la main et prit à son côté une place libre sur la banquette. Elle en éprouvait un sentiment mêlé de trouble et de gêne, peut-être à cause des pensées qu'elle venait d'avoir et aussi de cette affiche qui était maintenant juste devant lui.

Il ne paraissait pas s'en apercevoir et lui parlait de son deuil récent, d'un ton mesuré, choisissant ses termes. Elle aussi essaya de dire quelque chose sur le malheur qui l'avait atteint, prépara une phrase dont elle ne sut que faire et se tournant simplement vers lui:

—Votre mère était une femme délicieuse.

Elle avait appuyé sur le dernier mot, avec une sincérité dont il fut touché. Il ne répondit rien, mais ses paupières se relevèrent un peu sur son regard gris qui sembla contempler une parfaite image.

Ce fut à ce moment qu'elle découvrit qu'il lui ressemblait.

Puis, d'un ton différent, il parla de plusieurs familles qui étaient de leurs relations. Il passait d'une personne à l'autre. Sur un avocat célèbre, M. Peyragay, qui avait une maison au bord du fleuve, il raconta plusieurs anecdotes qui mirent entre eux quelques sourires.

Elle était étonnée qu'il soutint ainsi leur conversation. Il y avait longtemps qu'elle ne l'avait vu, et c'était la première fois qu'il la traitait en jeune fille. Les paroles les plus simples, lorsqu'il les disait, prenaient une valeur qu'elle ne s'expliquait pas.

Les gens qui attendaient à côté d'eux, avec une expression d'ennui qui pétrifiait peu à peu d'insignifiantes ou lourdes figures, des joues mal rasées, lui paraissaient appartenir à une médiocre humanité; elle et Gérard, seuls, formaient, ce jour-là, sur la laide banquette noire, un petit monde privilégié. Elle avait cependant conscience qu'il était d'une race plus fine que la sienne, à la fois forte et délicate, placée aussi par la culture, le milieu mondain, à un degré qu'elle dépassait.

Elle craignait qu'il la trouvât gauche, ou mal habillée, bien qu'il y eût entre eux un échange de sympathie qui la rassurait.

Il avait huit ans de plus que Paula et ne s'était guère occupé d'elle que pour lui prêter des livres de Jules Verne, quand elle était petite fille. Il semblait pourtant la regarder avec intérêt. Mais peut-être était-ce chez lui une habitude de réfléchir, sans en avoir l'air, chaque fois que reparaisait un visage qu'il avait connu et autour duquel se formait une atmosphère de souvenirs. Il avait le don de ne pas être inattentif et de trouver dans chaque personne plus ou moins mêlée à sa vie le prolongement de beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, qu'il aimait à revoir ou à s'expliquer.

Elle le rencontra à plusieurs reprises de semaine en semaine.

Un jour, il lui parla de la vente qui se préparait: sa sœur était veuve et avait des enfants mineurs. Ainsi présenté, cet événement familial paraissait tout simple, mais Paula sentait confusément que la vérité devait être plus douloureuse.

Tout en parlant, il regardait fréquemment vers la porte. Ses attitudes trahissaient une impatience qu'il réprimait mal. Elle ne savait à quoi attribuer ce regard assombri, cette dureté de traits qui le vieillissait. A plusieurs reprises, il avait tiré sa montre. Un moment elle eut l'intuition qu'il ne la voyait pas, que sa présence peut-être lui était à charge, et une tristesse infinie se leva dans son cœur.

Son tour était venu, elle entra dans le cabinet. Quand elle sortit, elle l'aperçut, assis dans un coin, qui parlait vivement à une jeune femme. Une contraction rapprochait ses sourcils froncés. Près de lui, le visage creusé, élégant toujours mais plus vieillesse qu'elle ne l'eût cru possible, Paula, dans un éclair de mémoire, reconnut sa sœur. C'était bien, cette séduisante Anna de Ponet! Sa taille amaigrie gardait une grâce indéfinissable, mais qu'elle était devenue sa jeunesse et son assurance? Paula en passant la regarda à peine, assez cependant pour remarquer combien devant son frère elle semblait craintive. Un éclat fiévreux animait ses yeux à la fois humbles et passionnés.

Paula emporta, avec une obscure impression d'angoisse, la vision de Seguey penché, le front sombre et

Feuilles fraîches et saines

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

CARNET SOCIAL

Samedi dernier quelques membres du club de ping-pong "Idéal" recevaient à une danse, dans leur salle de l'édifice Ameau.

Les invités étaient Mesdemoiselles Pauline Richard, Bernadette Richard, Florence Gélinas, Laurette Gour, Marie-Ange Boucher, Mariette Gour, Marguerite Mathieu, de Québec, Thérèse Vallières, Yvette Faquin, J. Tourigny, Simone Lacombe, M. Michelin, M. Michel G. Picard, J. Picard, M. M. Wilfrid Gélinas, Marcel Faquin, Paul Bertrand, Roch Arseneault, M. Fortier, Gérard Cossette, Paul Gour, M. Teasdale, J. Joubert, Eugène Guillemette, F. Gauthier, P. Cloutier, J. Champagne, M. Bradeley, Marcel Lajoie, Gaston Richard, J. Marchand M. Cloutier.

Le goûter fut servi par mesdemoiselles Pauline Rivard, Marie-Ange Boucher et Florence Gélinas.

Mademoiselle Marie-Ange Boucher est de retour d'un voyage de trois semaines à Victoriaville où elle était l'invitée de M. et madame J. C. Boucher.

Mademoiselle Mariette Gour est retournée à Shawinigan après un séjour en notre cité.

Mademoiselle Marguerite Mathieu de Québec a passé quelques temps aux Trois-Rivières chez des amis.

M. Jean Désilets de Drummondville a passé quelques temps aux Trois-Rivières, l'invité de sa grand-mère madame Désilets du manoir Laviolette.

BRIDE
Mesdames Pierre Larivière, Léo Pinsonneault et madame Ernest

Un intéressant

(Suite de la page 3)
tion en trois points bien définis. Il se demandera si les jeunes ont le droit, le pouvoir et le devoir de remplir les charges publiques.

Par charges publiques il entend parler de celles de députés, échevins, commissaires d'écoles et par jeunes il entend la catégorie d'hommes entre 25 et 35 ans.

Si les jeunes ont le droit de remplir les charges publiques cela ne fait pas l'ombre d'un doute. La loi leur donne ce droit. S'ils en ont le pouvoir c'est la question la plus discutée. Pour cela il faut se demander si les jeunes ont les qualités requises pour occuper ces fonctions. Il énumère ici une longue liste des principales qualités qu'un jeune devrait posséder dans son opinion pour briger les suffrages.

Puis il conclut en disant que les jeunes qui possèdent toutes ces qualités peuvent rechercher les mandats publics et que de plus ils ont le devoir de le faire, car ils se doivent de faire fructifier leur patrie, leur province et leur ville des talents qu'ils ont reçus. C'est le devoir de reconnaissance d'un bon citoyen envers sa patrie de ne pas se contenter d'accepter passivement la jouissance de tous les avantages que lui offre son pays, mais de travailler à les améliorer et à les rendre encore plus nombreux et plus grands.

Doucet recevait pour le bridge, et à l'heure du thé, mercredi après-midi. Les prix ont été gagnés par mesdames Jos. Renaud et E. Smith.

MAL DE DOS

Les douleurs au dos sont le plus persistant symptôme du mal de reins. Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et la Foie débarrassent entièrement le système des poisons qui causent les douleurs au dos, le lumbago et les autres affections cruelles et dangereuses. Prenez une ou deux fois par semaine, elles assurent l'action hygiénique du foie, des reins et des intestins.

PILULES...

du Dr CHASE pour les Reins et la Foie



Mire Provencher tira ensuite de l'histoire de notre pays et de toutes les nations des exemples de grands hommes qui ont débüté jeunes dans la vie publique et en ont fait pour ensuite en devenir les gloires et les plus utiles citoyens. Il cite les noms de L. J. Papineau, Sir Hyppolite Lafontaine, Sir John A. MacDonald, G. E. Cartier, Wilfrid Laurier, l'honorable R. B. Bennett, l'hon. Mackenzie King, et plusieurs autres.

Il déplore ensuite que plusieurs de nos hommes publics sont de parfaits incompetents disant que bien des jeunes seraient capables de remplir ces charges avec plus de profit pour leur pays.

Le notaire Lamy soutient la négative. Il débute en expliquant que l'histoire est une répétition continuelle des événements. Il en tire la conclusion que si les mêmes faits se répètent au cours des siècles ont fourni les mêmes bons résultats. Il est évident que la jeunesse qui en découle est bonne. Il rappelle que les peuples se sont succédés, les uns ayant même été anéantis tandis que les gouvernements ont été renversés. Seule une société a subsisté immuable et irrésistible "l'église catholique".

Pourquoi, demande le notaire Lamy si ce n'est qu'elle fut bien administrée. Et à qui l'Eglise confiait-elle le soin de la guider, aux jeunes ou aux vieux. La réponse est vite trouvée. C'est aux aînés que l'Eglise confiait son administration et le notaire Lamy fait un exemple de sagesse et de pondération dans l'élevement graduel des ecclésiastiques vers les hauts postes.

MAINS GREVASSEES

Engelures, Engourdissements

Vite Soulagés par Zam-Bok

PRIT DES FRUIT-A-TIVES ET L'INDIGESTION DISPARUT... DIT CETTE MERE SOUS SERMENT

AFIN de vous aider, ainsi qu'il faut, et pour que vous ayez une preuve positive de son cas, Mme Normandin a volontairement déclaré devant notaire, comment les Fruit-a-tives l'ont débarrassée de son indigestion. Elle dit:—

"Je fais serment que je m'endormais et que j'étais étourdie après les repas. Je souffrais beaucoup d'indigestion. Tout ce que je mangeais me faisait une boule dans l'estomac et des gaz qui me causaient des brûlements. Je trouvais que mon indigestion disparaissait en prenant des Fruit-a-tives. Je suis maintenant vive et énergique toute la journée."

Une déclaration sous serment à l'effet de ce qui précède a été faite devant notaire, à Montréal, le 3 novembre, 1933. Original au dossier.

Fruit-a-tives—25c et 50c à toutes pharmacies

De l'histoire de l'Angleterre il tire la même leçon citant l'exemple des diplomates anglais qui ont à travers les siècles et à travers le monde assuré la puissance de leur nation et sa domination sur une

bonne partie du globe. Le conférencier tire de ces exemples la conclusion logique qu'un jeune homme doit faire l'apprentissage de sa force et de la vie avant de se jeter à la poursuite des

mandats publics, disant qu'un jeune homme qui a pris une profession ou il s'est affirmé à bien plus de chance de faire un bon député que celui qui n'a encore rien fait et ne connaît encore rien de la vie. Il insiste aussi sur l'importance pour un jeune homme de se donner une culture générale avant de lancer dans la vie publique puis il termine par un mot d'un Trifurien qui a fait un mot d'un Trifurien qui a fait fait sa marque dans la politique de son pays et qui avait résumé la solution du problème dans cette phrase savoureuse: "Les mandats publics sont comme les belles femmes. Elles ne doivent pas être courues mais attendues".

"VEUX-TU DIRE QU'IL A PEUR DE MOI?"



Attention! Quand vous achetez de la levure, ayez soin d'exiger la FLEISCHMANN parce que—

- 1 C'est la seule levure qui contient les trois importantes vitamines B, G et D.
- 2 C'est la levure qui a les plus grandes autorités médicales au monde recommandant.
- 3 Depuis 65 ans, elle est reconnue comme la meilleure pour toutes fins.

Aujourd'hui nous présentons la grande aubaine qu'est la

VENTE ANNUELLE DE CHESTERFIELDS CHEZ BEAUDOIN

30 mobiliers "Kroehler", un plein wagon que nous venons de recevoir.— Tous les plus nouveaux modèles.— Nous voulons cette année garder le commerce des meubles dans notre ville et c'est pourquoi nous ferons construire et couvrir au goût des clients n'importe quel modèle au choix. Nous illustrons plus bas trois modèles qui vous donneront une idée des valeurs que nous avons en magasin.



Chesterfield "Kroehler"
Un modèle attrayant comprenant trois morceaux, à coussins réversibles. Meublera très bien votre vivoir. Une valeur épatante à

\$55.



Chesterfield "KROEHLER"
Ameublement de trois morceaux, construction Kroehler. Boiserie chêne anglais. Chaises de fantaisie. Très sobre et confortable. Un ameublement digne du beau vivoir. Une aubaine au prix étonnant de

\$169.



Chesterfield "Kroehler"
Exactement tel qu'illustré. Comprendant trois morceaux. Modèle exclusif. Coussins réversibles. Construction Kroehler. Vous n'avez jamais vu rien de tel marqué au bas prix de

\$99.



— Gratis —
AUX DIX PREMIERS ACHETEURS, nous donnerons gratuitement un coffre en cèdre sur l'achat de \$100. ou plus.

N'OUBLIEZ PAS !
N'oubliez pas que nous avons reçu tous nos modèles d'ameublements de chambre à coucher, de salle à dîner, de cuisine. Tapis, prélatris, poêles de toutes sortes ainsi que les fameuses laveuses électriques "Connor".

ATTENTION !
Vous pouvez profiter des avantages de notre vente et faire livrer les meubles plus tard. Nous entreposons gratuitement ces meubles jusqu'à la date de votre déménagement.

LA COMPAGNIE J. N. BEAUDOIN, LIMITEE

676 - 684, Rue Champflour,

Téléphone 2225

Trois-Rivières